

REPUBLIQUE DU SENEGAL
REGION DE KOLDA
DEPARTEMENT DE VELINGARA
ARRONDISSEMENT DE KOUNKANE
COMMUNAUTE RURALE DE KOUNKANE

PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE RURALE DE LINKERING

RAPPORT PROVISOIRE

Novembre 2002

Etude réalisée par GERAD (Groupe d'Etude de Recherche et d'Aide à la Décision)
Sicap Sacré Cœur III - Villa 9516 - BP : 16 473 Dakar Fann - Tel : 827 84 46
Fax : 827-94-99 - Email : gerad@sentoo.sn - Website : www.gerad.org

Financement : Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	
1- PRINCIPES ET OBJECTIFS	3
2- STRATEGIE POUR L ELABORATION DU PLD	4
1. ASPECTS GEOGRAPHIQUES	7
2- ZONAGE DE LA COMMUNAUTE RURALE	7
I- LES RESSOURCES NATURELLES	10
1.1 LES RESSOURCES EN EAU	10
1.2 TYPOLOGIE DES SOLS	12
1-3 DIAGNOSTIC DES RESSOURCES VEGETALES	13
1-4 LA FAUNE	16
II- LES RESSOURCES HUMAINES	17
2.1- POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION	17
2.2- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION	19
2.2.1 STRUCTURE DE LA POPULATION	19
2.2.2 LA COMPOSITION ETHNIQUE ET RELIGIEUSE	20
2.2.3 LA POPULATION ACTIVE	20
2.2.4 LA MIGRATION	20
2.3. NIVEAU D EQUIPEMENT ET ACCES AU SERVICES DE BASE	20
2.3.1 L EDUCATION	20
2.3.2 LA SANTE	23
2.3.3 L ACCES A L EAU	25
2.3.4 L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES	27
2.3.5 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS ? COMMUNAUTAIRES ET D ALLEGEMENT DES TRAVAUX FEMININ	27
2.3.6 LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION	29
2-4- DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE ET STRUCTURES D'ENCADREMENT	32
2.4.1 LA TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE BASE	32
2.4.2 LES DOMAINES D ACTIVITES DES ORGANISATIONS DE BASE	32
2.5 LES STRUCTURES D ENCADREMENT	33
2.5.1 LA SOUS PREFECTURE	33
2.5.2 LE CENTRE D EXPANSION RURAL POLYVALANT	34
2.6 LE CONSEIL RURAL DE LINKERING	34
2.6.1 COMPOSITION DU CONSEIL RURAL	34
2.6.2 PRESENTATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES	36
2.6.3 LES RESSOURCES ET LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL RURAL	37
2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT	39
2.7.1 TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE BASE	40
2.7.2 LES DOMAINES D INTERVENTION DES ONG ET DES PROJETS	40
III- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION	41
3-1 L'AGRICULTURE	41
3-1-1 LES FACTEURS DE PRODUCTION	42
3-1-2 LES CONTRAINTES LIEES A L AGRICULTURE	42
3-2 L ELEVAGE	43
3-3 RELATION AGRICULTEUR/ELEVEURS	44
3-4 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES	44
3-5 AUTRES ACTIVITES	46
3.5.1 LA PECHE	46
3.5.2 L ARTISANAT	46
3.5.3 LE COMMERCE	46
IV- SYNTHESE DU DIAGNOSTIC	47
DEUXIEME PARTIE ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET ACTIONS PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT	50
I- ORIENTATIONS STRATEGIQUES	51
II- OBJECTIFS STRATEGIQUES QUANTITATIFS	60
2.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE QUADRIENNAL	60
2-2- MISE EN ŒUVRE DU PLD ET PARTENARIAT	60
2-2-1 LES ACTEURS PRINCIPAUX	61
2-2-2 LES ACTEURS EN APPUI	62

AVANT PROPOS

1- PRINCIPES ET OBJECTIFS

Le PLD de la communauté rurale de Linkéring constitue un document d'orientation stratégique qui fixe les lignes directrices en matière d'aménagement et de développement à la base. En priorité, les actions inscrites dans ce plan relèvent de celles qui visent à promouvoir toutes stratégies d'exploitation et de gestion rationnelle des potentialités économiques dans un cadre de durabilité.

A travers l'élaboration du PLD, le Conseil rural de Linkéring, avec l'appui du Programme National d'Infrastructures Rurales, vise à mettre en place un outil de planification et de gestion du développement local à l'échelle de la communauté rurale qui constitue un niveau ***opérationnel*** privilégié dans le cadre de la décentralisation. Le PLD est un outil de planification qui vise à doter les communautés rurales d'instruments nécessaires pour une meilleure maîtrise de leur environnement naturel, socio-économique et institutionnel. Il constitue donc un cadre de référence et aura comme rôle essentiel l'identification des contraintes et des opportunités relatives au développement de la communauté rurale, ainsi que la formulation des actions à mener, leur priorisation et localisation dans l'espace de la communauté rurale.

A cet effet, les tâches suivantes doivent être exécutées en étroite collaboration avec les acteurs locaux :

- procéder à la collecte et à l'analyse des données sur la CR ;
- identifier les potentialités et contraintes de développement ;
- élaborer un plan d'investissement.

De nature plutôt technique et guidée par un souci d'opérationnalité, ce PLD s'inscrit dans le cadre global de la politique de lutte contre la pauvreté, mise en œuvre par le gouvernement sénégalais. Cette politique vise l'amélioration de la qualité de la vie, l'accès des populations les plus pauvres aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable etc.) et la multiplication des opportunités en matière d'emplois.

C'est dans ce contexte cadre que le programme se fixe pour objectif de lutter contre la pauvreté en milieu rural par le financement d'infrastructures communautaires, la formation des acteurs locaux et la bonne gouvernance.

Elle devra aboutir à l'élaboration d'éléments d'identification des groupes défavorisés dans le cadre d'une intervention visant à résoudre les problèmes de pauvreté ; les données recueillies devant permettre de mieux cerner les actions à mener.

2- STRATEGIE POUR L'ELABORATION DU PLD

Le diagnostic est à la base de l'élaboration du PLD qui constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Dans cet exercice, l'accent a été mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de dégager des solutions. Celles-ci devront permettre d'identifier les actions prioritaires à entreprendre pour un développement local durable et endogène.

L'intérêt du diagnostic réside dans la collecte des informations susceptibles de soutenir des stratégies de développement. En effet, l'objectif final est d'identifier des stratégies de conservation et de rééquilibrage de l'espace et de l'environnement tout en augmentant les revenus des populations à partir de l'exploitation durable des ressources naturelles.

L'élaboration des PLD au niveau des communautés rurales requiert non seulement une approche mais aussi une stratégie à mettre en place pour la conduite de l'exercice. Celle-ci s'articule autour de cinq (5) grandes phases :

- La revue des données secondaires ;
- Le diagnostic participatif ;
- Le traitement des données et la réalisation des cartes thématiques (typologie des sols, densité de la végétation, carte de dégradation etc.) ;
- la rédaction du plan ;
- la validation du plan par les populations locales et le CR .

➤ **La revue des données secondaires**

Elle a consisté à rassembler toutes les informations concernant la zone à étudier auprès des services techniques, de la statistique, Organisations Non Gouvernementales (ONG), Centre d'Expansion Rurale Polyvalent (CERP), Projets de développement etc

Cette documentation est axée sur la littérature, les données statistiques, les cartes et photographies aériennes. Néanmoins, cette revue des données privilégiera l'exploitation et l'analyse des Plans Locaux de Développement (PLD) antérieurs.

Cette étape a permis également de recueillir des informations sur les organisations et structures oeuvrant pour le développement local.

➤ **La formation au diagnostic participatif**

L'objectif de la formation était d'initier au diagnostic participatif les populations devant prendre part à l'élaboration du PLD. La formation aux outils de recherche participative (MARP) devrait permettre aux participants/apprenants d'acquérir une méthodologie simple et efficace pour procéder à l'identification des contraintes de leur milieu et à l'analyse des actions pouvant y remédier. Il faut souligner que la pédagogie des adultes (andragogie) a été utilisée avec des outils didactiques appropriés (saynètes, question, réponses, jeux de rôles).

Cette séance de formation a été l'occasion pour les participants de s'accorder sur l'approche, la terminologie et les définitions des concepts à utiliser lors du diagnostic. Par ailleurs, il permet dans la logique du processus participatif de choisir les terroirs à diagnostiquer selon des critères de représentativité spatiale, socio-économique et culturelle.

➤ **Le Diagnostic Participatif**

Le diagnostic participatif constitue la composante essentielle du processus de participation. Il a été mis en œuvre par les populations locales assistées par les équipes du GERAD et du CERP. Des informations qualitatives ont été collectées à partir des outils MARP en plus des entretiens, focus-group et assemblées villageoises ont été organisés avec différentes cibles (conseillers ruraux, associations, groupements féminins, l'équipe du CERP, le Sous-Préfet etc). Les résultats de cette phase ont permis d'identifier les potentialités ainsi que les contraintes qui entravent le développement de la communauté rurale.

Parmi les outils spécifiques de la MARP utilisés on peut noter :

- L'utilisation des données secondaires existantes qui a permis d'interpréter les photographies aériennes de la zone, recueillir les informations contenues dans les documents du Centre d'Expansion Rural Polyvalent (CERP), de la sous préfecture et autres structures techniques. Les données ont été complétées auprès de certaines personnes ressources.
- Le profil historique pour recueillir les événements marquants (la vie des villages et la formation des terroirs villageois). Le profil historique est aussi un moyen pour les équipes MARP d'établir des relations avec les notables et d'ouvrir des portes pour les interview semi- structurées (ISS).

- Les Interview Semi-Structuré (ISS) qui sont le point focal de la MARP et reviennent dans la manipulation de tous les outils. Les ISS en MARP remplacent le questionnaire d'enquête classique par le "check-list" ou guide d'entretien comprenant une liste de sujets, points, idées, questions- clés sur le thème à aborder.
- Les cartes de terroirs qui sont des représentations schématiques visualisant un espace donné son occupation et son utilisation. Ces représentations graphiques ont été réalisées par les populations locales pour expliquer les faits, les marques dans leur terroir.
- Les cartes sociales qui sont des représentations schématiques permettant d'apprécier le niveau d'équipement des villages
- Les transects qui ont permis de recueillir une masse considérable de renseignements sur les terroirs étudiés (eau, sol, végétation, faune, cheptel, utilisation de l'espace), problèmes et opportunités du milieu.
- Les diagrammes de venn, de polarisation permettent d'explorer les problèmes organisationnels et de cerner les échanges avec l'extérieur.
- Les calendriers saisonniers ont mis en évidence certains goulots d'étranglement sur le calendrier agricole des hommes, des femmes et jeunes ainsi que le temps consacré aux actions de gestion des ressources naturelles.
- Les pyramides de décision pour analyser les contraintes et besoins identifiées et dégager les idées d' action.

➤ **Les restitutions et la programmation**

Les restitutions ont été des étapes de validation des données recueillies et des actions retenues par les assemblées zonales et le conseil rural. Les résultats du diagnostic ont été passés en revue, discutés et validés par les populations locales de la CR.

La programmation des actions a été effectuée aussitôt après la validation du diagnostic au cours de la restitution devant le conseil rural. Elle a abouti au choix, à la priorisation des actions. Durant cette étape des discussions ont eu lieu entre le Conseil Rural, les populations, le CERP et le GERAD pour l'identification des

Actions/Acteurs. L'analyse des actions a été un moment déterminant dans cette phase en termes de faisabilité, d'acceptabilité et d'impact sur le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations.

----- PREMIERE PARTIE -----
DIAGNOSTIC

PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE

1- ASPECTS GEOGRAPHIQUES

La communauté rurale de Linkéring est située à l'Est du département Vélingara,. Elle fait partie des 43 communautés rurales que compte la région de Kolda, elle est limitée :

- au nord par la communauté rurale de Médina Gounass ;
- au Sud par la République de Guinée ;
- à l'Est par le parc national de Niokolokoba Région de Tambacouda;
- à l'Ouest par les communautés rurales de Boncoutho et de Paroumba.

Elle couvre une superficie de 1149km² soit 39,17% de l'arrondissement de Boncoutho. La population s'élevait à 8250 habitants en 1988 ; elle est estimée en 2001 à 10236 habitants. Elle est répartie sur une superficie de 1149 km², avec une densité moyenne de 8,9 hbts/km².

La communauté rurale de Linkéring qui a subi beaucoup une forte influence des mandingues est essentiellement peuplée de Peul (96%). Cette influence demeure très importante dans la vie des peulh devenus sédentaires avec une vocation d'agriculteurs.

2- ZONAGE DE LA COMMUNAUTE RURALE

La conduite des opérations de développement nécessite une démarche de proximité permettant une implication effective des populations. Ainsi, pour appliquer les concepts fondamentaux de la démarche participative et prendre en compte toutes les préoccupations des populations, la communauté rurale a été divisée en quatre zones, regroupant des villages, qui correspondent à des aires de terroirs qu'elles ont-elles-mêmes délimitées. Ces aires géographiques expriment des sentiments d'appartenance au même terroir partageant la même histoire et les mêmes caractéristiques socio-économiques. La stratégie développée pour le zonage tient compte des témoignages de la vie collective, des interprétations spatiales vécues et perçues par les populations locales.

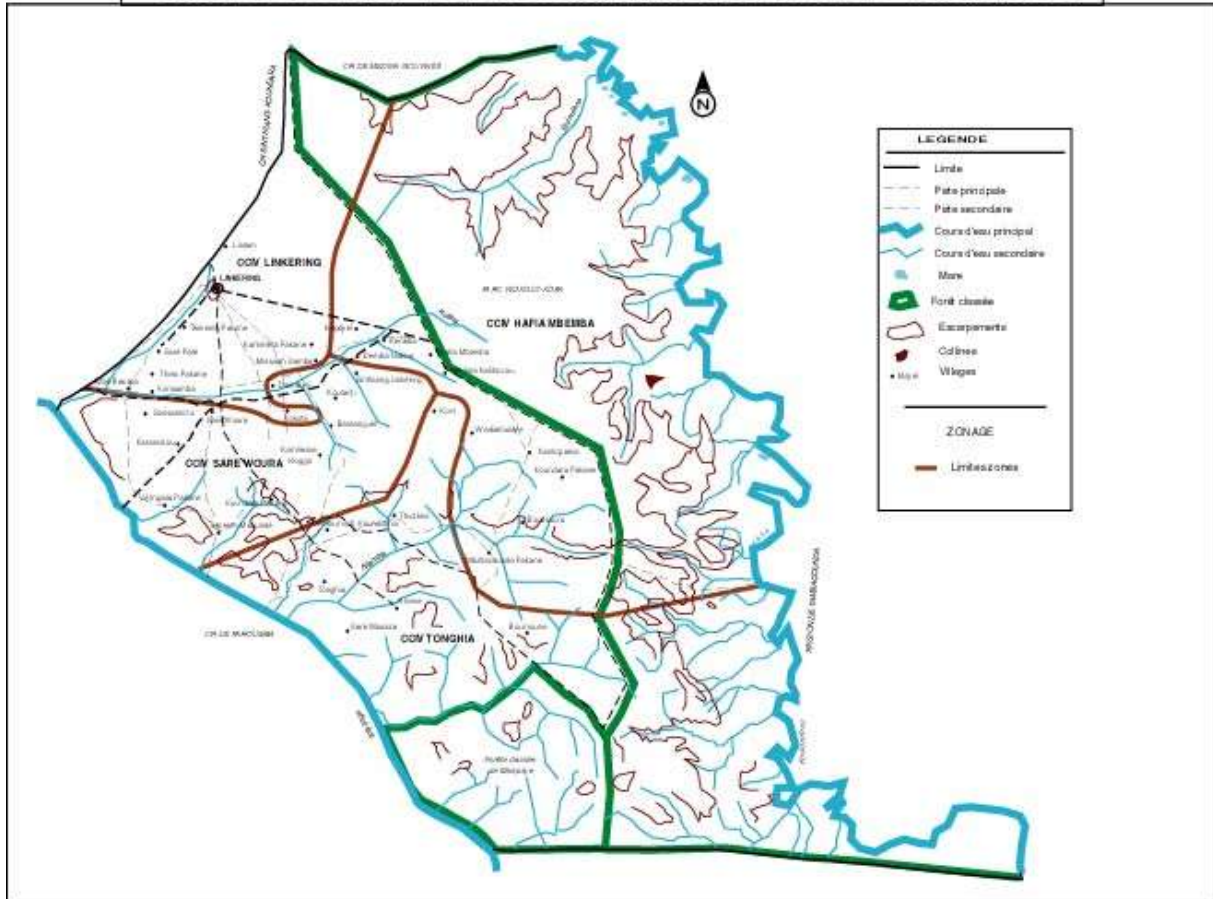
Le zonage n'obéit donc pas uniquement à des critères géographiques. Il est basé surtout sur des critères socio-économiques. Les populations locales ont donc regroupé les villages à partir des liens de solidarité qui fondent la zone. En d'autres termes, chaque zone comporte des villages unis par des liens de solidarité sociale et d'échange économiques.

Le centre de la zone est défini sur la base de son pouvoir d'attraction et de polarisation des autres villages. Le village-centre est souvent celui qui regroupe les principaux infrastructures et équipements socio-économiques de la zone. Il est également le plus accessible pour les ressortissants des villages-satellites.

Tableau 1 : Zonage de la communauté rurale de Linkéring

Village centre	Villages polarisés	<u>Nombre</u>
Linkéring	Lislam, Témento Pakane, Saré Paté, Thiès Pakane, Bawala, Kansamba, Kakofa, Missirah Samba, Kankéléfa Pakane	9
Tonghia	Akane, Boumoune Samaï, Thiafène, Aïnoumady, Koel	5
Saré Woura	Vélingara, Témento Maoundé, Sansankoto, Karamatou, Koutadji, Sinthiou Bantiguel, Kambasse	7
Afia Mbemba	Demba Niama, Kénéba Pakane, Kapéyel, Wadiyatoulaye, Kankoyama, Boussoura, Mballo Kounda Pakane	7

CARTE 1 : ZONAGE DE LA COMMUNAUTE RURALE DE LINKERING



I- ANALYSE DES RESSOURCES NATURELLES

Les composantes du milieu physique analysées concernent, les ressources en eau, les ressources pédologiques, les ressources végétales et fauniques. Les ressources naturelles conditionnent l'occupation et le développement socio-économique d'un terroir, d'une communauté. L'objectif étant de parvenir à les analyser en fonction de leur capacité à offrir à la population les conditions d'un développement durable.

1-1 LES RESSOURCES EN EAU

Le climat de la communauté rurale est du type soudano-guinéen et est caractérisé par deux saisons tranchées :

- Une saison sèche qui dure 7 mois (novembre-mai), avec des températures variant entre 30 et 40° ;
- Une saison des pluies de 5 mois (Juin-Octobre) pendant laquelle les températures peuvent descendre jusqu'à 30° et moins.

Entre les mois de décembre et février les températures sont plus atténuées et varient entre 20 et 30°C.

La moyenne pluviométrique durant ces dix dernières années est 933, 64mm d'eau et le nombre de jours de pluies, s'élève en moyenne à 65 jours.

Tableau 2 : Evolution pluviométrique

Années	Hauteur d'eau (mm)	Nbre de jours
1992	924, 4	43
1993	696	56
1994	1031, 1	73
1995	1137, 6	74
1996	803, 9	53
1997	767, 7	63
1998	1018, 2	59
1999	1379, 9	92
2000	1038, 8	78
2001	538, 8	61

La communauté rurale bénéficie de conditions pluviométriques relativement favorables. Toutefois durant ces dernières décennies, les précipitations ont diminué au Sénégal, comme dans toute la zone soudanienne. Les précipitations annuelles

moyennes qui s'élevaient à plus de 1200 mm dans les années 1950 ont connu une importante variabilité inter-annuelle et une tendance à la baisse, même si au cours des années 1998 et 1999 la pluviométrie s'est bien comportée. Les effets combinés de l'extension de la saison sèche et de la baisse de la pluviométrie, ont une réelle incidence sur la disponibilité et l'accessibilité des ressources en eau.

L'analyse des **profils historiques** réalisés dans plusieurs villages permet d'apprécier l'évolution des disponibilités en eau. Deux périodes principales peuvent être distinguées :

La première est marquée par l'abondance des ressources en eau. Vers les années 1900-1950 le climat était humide et la saison pluvieuse s'étalait sur 6 à 8 mois. Une pluviométrie satisfaisante alimentait les écoulements de surface (mares, ruisseaux rivières) et souterrains. Les rivières le *Kandjiwol* et le *Kakafawol* avaient un écoulement permanent.

Tous les besoins en eau domestique et du cheptel étaient entièrement couverts. Progressivement cette situation a évolué en sens inverse.

La deuxième période est ainsi marquée par l'avènement des cycles de sécheresse qui s'est installé depuis les années 1970. Cette période a introduit trois types de changements :

- la durée de la saison des pluies s'est raccourcie. De 6 à 7 mois entre 1934 et 1950 elle serait passée de 4 à 5 mois dans les années 1970. Aujourd'hui il ne pleut plus que sur quatre mois.
- la pluie est très mal répartie dans l'année. Les épisodes non pluvieux sur une vingtaine de jours sont fréquents. Ces poches de sécheresse ont des conséquences désastreuses sur le déroulement du cycle végétatif des plantes, d'autant plus qu'après le maximum pluviométrique les pluies se raréfient. La conséquence est le stress des plantes, leur flétrissement et leur mort.
- la quantité d'eau a aussi fortement baissé et se ressent sur le fonctionnement des points d'eau : rivières, mares, puits, qui tarissent plus vite ou disparaissent très tôt.
- les rivières le *Kandjiwol* et le *Kakafawol* sont caractérisées par un écoulement semi-permanent.

Les eaux superficielles Dans la communauté rurale de Linkéring, il n'y a pas de cours d'eau permanent. Seul le cours d'eau le *Kandjiwol* est permanent dans certaines zones et saisonnier dans d'autres. C'est ainsi qu'à partir de Thiés Pakane, Temento Pakane, Bavala, Sansakoto, le *Kandjiwol* est permanent jusqu'au fleuve Kayanga à l'Ouest. Les autres formes d'eaux superficielles sont matérialisées par la présence des mares pendant l'hivernage. Cependant, elles tarissent vite à l'exception des

grandes mares. Les mares sont d'une grande utilité pour les populations et les animaux ; elles s'assèchent généralement dès le mois de décembre.

Les eaux souterraines elles sont fonction de la quantité des pluies. Ces eaux souterraines sont exploitées à partir des puits traditionnels et des forages. Les disponibilités en eaux souterraines sont conditionnées par la pluviométrie.

La nappe phréatique est située, pour l'essentiel dans cette zone à moins de 20 mètres de profondeur. Les contraintes liées à l'accès à l'eau sont réelles et s'expliquent plutôt par l'insuffisance de systèmes d'exhaure adéquats et par un abaissement généralisé des nappes phréatiques, dû à la diminution des pluies.

En résumé les contraintes identifiées liées à l'eau sont :

- le tarissement précoce du cours d'eau
- la forte évaporation sur les plans d'eau
- la baisse des capacités de stockage des mares à cause de l'ensablement.
- le rabattement de la nappe phréatique dans toute la communauté rurale.
- quelques poches de salinisation des puits.

1-2 TYPOLOGIE DES SOLS

D'une manière générale, la communauté rurale, comme l'ensemble de la région de Kolda, est caractérisée d'un relief de plaine, peu prononcé, dans laquelle les vallées forment des bas-fonds peu profonds. Toutefois on note la présence de quelques collines dans la partie Sud, au niveau de la frontière guinéenne. Globalement cette topographie commande la répartition des types de sols. Les populations locales distinguent grossièrement la typologie des sols suivante:

- **Ndiarndé** : ce sont des sols sablo-argileux. Ils représentent des sols du terroir. On y pratique la culture de l'arachide, du coton, du mil souna et localement le maïs.
- **Ndata Faro** : ce sont des sols de bas-fonds argileux à sablo-argileux qui occupent les lits des vallées. Les sols argileux souvent inondés sont utilisés pour la riziculture, le maïs. Ces sols sont surtout localisés à l'Ouest de la communauté rurale.
- **Leydi kadjé** : ils correspondent aux affleurements de la cuirasse latéritique. En général ils se localisent sur les buttes et les rebords des bas-plateaux. Les villages de l'Islam au Nord et celui de Tonguia au Sud sont recouverts dans une proportion 10% par ce type de sol.

↳ **Les facteurs de la dégradation des sols**

Depuis quelques années, le processus d'appauvrissement des sols inquiète les populations. Une dynamique occasionnée par les effets combinés de l'extension des cultures commerciales et la généralisation de pratiques culturales qui contribuent à la dégradation des ressources (diminution progressive des jachères, absence d'enrichissement naturel des sols, culture sur brûlis, dégradation du couvert végétal). L'érosion hydrique constitue aussi une forte contrainte qui est d'autant plus intense qu'elle est amplifiée par des méthodes de cultures inadéquates, et par la contraction de la végétation.

En résumé les contraintes identifiées liées à la dégradation des sols sont :

L'inquiétude causée par les conséquences de la dégradation des sols se traduit par l'identification d'un certain nombre de contraintes dont:

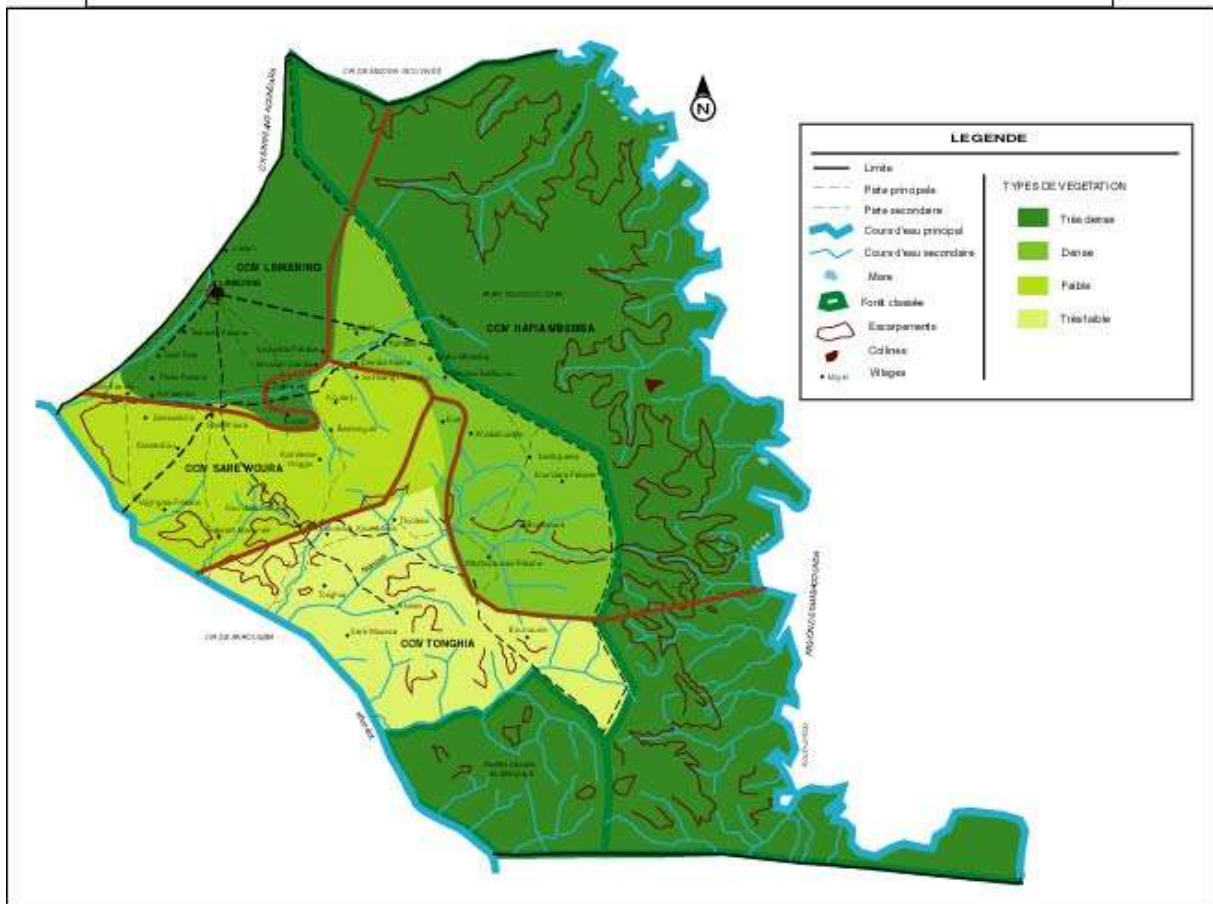
- la baisse de fertilité
- l'érosion hydrique
- la salinisation des sols hydromorphes dans les bas-fonds
- les termitières
- l'ampleur des défrichements

1-3 DIAGNOSTIC DES RESSOURCES VEGETALES

La communauté rurale de Linkéring appartient à la zone de forêt sèche de type soudanien, avec de grands arbres comme le Duuki (Dimb), le Bane (ven), le Kaay (khaya), le Ceekeeje (soto) et, moins nombreux le Ceewe (santan). Ces grands arbres dominant un sous-bois composé entre autres de combretacées comme le Dooki (rat), le Talli (kinkéliba)... Quand la densité des arbres devient plus lâche, le sous-bois arbustif cède la place à un tapis herbacé plus ou moins discontinu, à la suite de l'action de l'homme, et sur les affleurements de cuirasse.

On note aussi la présence de deux forêts classées : le Mampaye et la forêt classée de koulountou ainsi que le parc national de Niokolokoba. Les zones de Kalifourou (Afia Mbemba) à l'Est et la zone de Tonquia du Sud, sont plus denses en végétation (carte n° 2).

CARTE 2 : TYPOLOGIE ET REPARTITION DE LA VEGETATION DANS LA CR DE LINKERING



La composition floristique est donc relativement importante en terme de diversité spécifique.

Tableau 3 : Principales familles végétales de la communauté rurale

Famille	Nom local	Nom scientifique	Tendance
Anacardiaceae	Eeri	Sclerocarya birrea	XXX
	Keleljeeri	Heeria plucherrima	XXX
	Thingoli	Lannea acida	XXX
Apocynaceae	Lammude	Saba senegalensis	XXX
Bombacaceae	Bokki	Adansonia digitata	XX
	Bantagne	Ceiba pentandra	X
	Jooyi	Bombax costatum	XX
Caesalpiniaceae	Barkeeje	Pillostigma thonningii	XX
	Ceewe	Danieha oliveri	X
	Duude	Cordyla pinnata	XX
	Jabbe	Tamarindus indica	X
Combretaceae	Dooke	Combretum glutinosum	XX
	Tadde	Combretum micranthum	XX
	Boode	Terminalia onacroptera	XX
	Kojoli	Anogerssus leiocarpus	X
	Eloko	Guiera senegalensis	XX
	Kuleeme	Terminalia aircenoides	X
Cycadaceae	Teegneeje	Elaeis guineensis	XX
Ebenaceae	Nelbi	Diopyros mespiliformis	XX
Euphorbiaceae	Sambel gorel	Securinega virosa	X
Fabaceae	Kulkule	Piricopsis laxiflora	X
Lorentaceae	Soto	Englerina Lecardi	XXX
Meliaceae	Kahe	Khaya senegalensis	X
Mimosaceae	Burli	Dichrostachys glomerata	XX
	Celigne-celigne	Prosopis africana	X
	Kaski	Acacia albida	X
	Nete	Parkia biglobosa	XX
Moraceae	Ceekeeje	Ficus gnaphalocarpa	XX
Papilionaceae	Bane	Ptercarpus erinaceus	XX
Poaceae	Kewi	Oxytenanthera abyssinaca	X
	Waba	Andropogon gayanus	X
	Taade	Phragmites vulgaris	X
Ramnaceae	Jaabi	Zizyphus mauritania	X
Rubiaceae	Koyle	Mitragina inermis	XX
	Laloje	Crossopterix frebrifuga	X
Sterculiaceae	Tabaje	Cola cordifolia	XXX
Tiliaceae	Kelli	Grewia bicolor	XX

Légende: X: Espèces plus rares XX : Espèces moyennement représentées
XXX : Espèces les plus fréquentes (représentées).

Pendant l'hivernage, diverses herbacées viennent s'ajouter aux formations ligneuses. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles offrent un surcroît de fourrage au bétail. Les herbacées les plus importantes sont : Diheteropogon amplexans, Eleusine indica, Andropogon pseudapricus, Andropogon gayanus .

↳ Les facteurs de dégradation de la végétation

L'évolution péjorative des conditions pluviométriques dans un contexte d'exploitation intense des ressources et de pratiques illicites de tous ordres a eu comme

conséquences majeures l'extension des superficies déboisées, le recul d'espèces soudaniennes à soudano-guinéennes, au profit d'espèces soudano-sahéliennes.

La dégradation du couvert végétal est directement liée à la pluviométrie. La baisse des pluies se manifeste par une moindre productivité des parcours, la réduction des surfaces couvertes et la baisse de leur richesse spécifique.

Les actions anthropiques sont un élément d'intensification et d'amplification du processus de dégradation des ressources naturelles. Depuis quelques années, cet environnement écologique subit de fortes pressions sous l'effet des actions anthropiques (charbonnage, coupe systématique d'espèces végétales, ébranchage et écorçage, etc.). Dans cette zone, il est très difficile de trouver une partie de la forêt qui n'a pas été brûlée pendant ces dernières années. Il s'y ajoute que la sécheresse contribue à la disparition de certaines formations végétales. Avec la dégradation progressive de la végétation nous assistons à la destruction des habitats de la faune.

Tableau 4 : Contraintes, facteurs de dégradation de la végétation et solutions.

Contraintes	Facteurs	Solutions
Fréquence des feux de brousse	Défrichement pour agriculture ou création de nouveaux villages Récolte de miel Chasseurs	Sensibilisation, création et équipement de comités de lutte contre les feux de brousse, aménagement de pare feux,
Réduction de la densité végétale	Surexploitation Déficit pluviométrique	Protection, Reboisement
Réduction de la production forestière	Extension des terres de culture, surexploitation	Intensification de la production agricole, limitation de l'exploitation de la forêt
Apparition espèces nuisibles aux sols et aux cultures	Sécheresse	Reboisement
Déboisement intense	exploitation forestière intense, extension des zones carbonifères	Reboisement, protection des arbres (création de parc),

1-4 LA FAUNE

Les forêts classées de Manpaye, de Koulountou et le parc de Niokolo-koba constituent les réserves d'animaux de la communauté rurale.

La faune est assez importante. LES espèces les plus fréquentes sont : les singes, les phacochères, les hyènes, les lions (dans le parc). Malgré l'interdiction de la chasse, le braconnage est pratiqué, ce qui provoque la disparition de nombreuses espèces notamment les grands animaux tels que les éléphants, les lions. Au braconnage s'ajoutent les contraintes écologiques occasionnées par la destruction des habitats des animaux et l'assèchement progressif des mares.

II- LES RESSOURCES HUMAINES

2.1- POIDS ET REPARTITION DE LA POPULATION

Évalué à 7803 habitants en 1996, la population de Linkéring se chiffre en 2001 à 10236 habitants. Elle est répartie sur une superficie de 1149 km², soit une densité moyenne de 8,9 hbts/km². Si le croît naturel a vigoureusement participé à cette évolution démographique, une part revient aussi au processus migratoire influencé le développement des activités agropastorales et commerciales.

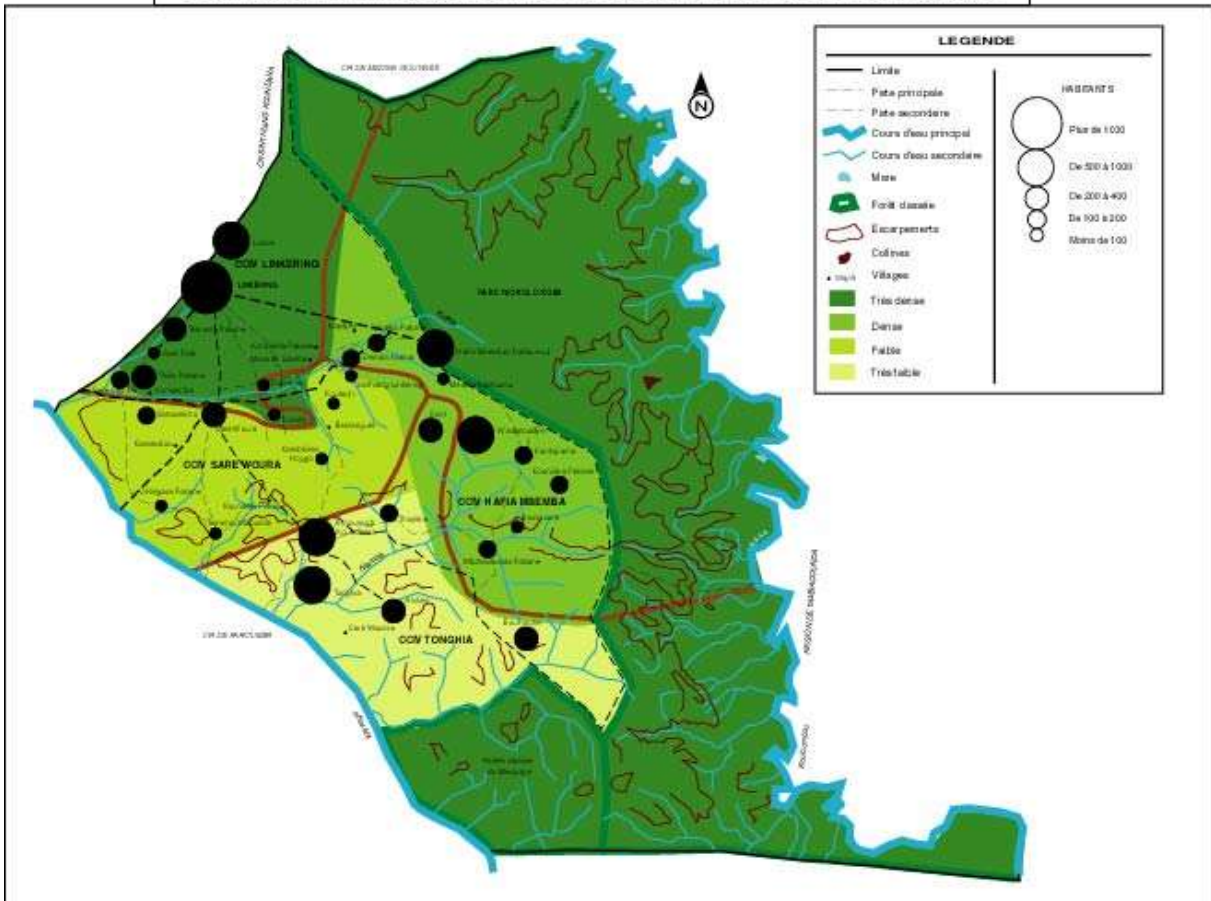
La carte n° 3 de la répartition des villages selon la taille de la population montre une densification de la population le long de l'axe de communication de l'ouest (piste de production qui passe par le chef lieu de la communauté rurale).

Cette répartition configure la hiérarchisation des différents villages de la façon suivante :

- le village de Linkéring ,avec ses 1577 habitants se retrouve au sommet de la pyramide ;
- les villages de Lislam, Aînoumady, Wadiatouklaye, Tongia et Hafia Mbebmba avec des effectifs compris entre 500 et 300 hbts, occupent le deuxième rang ;
- Suivent les villages Temento Pakane, Koel, Boumoune, Akane, Thies Pakane et Saré Woura qui occupent le troisième rang ;

Tous les autres villages ont une population inférieure à 200 habitants constituant ainsi les petits villages et les hameaux de la communauté rurale.

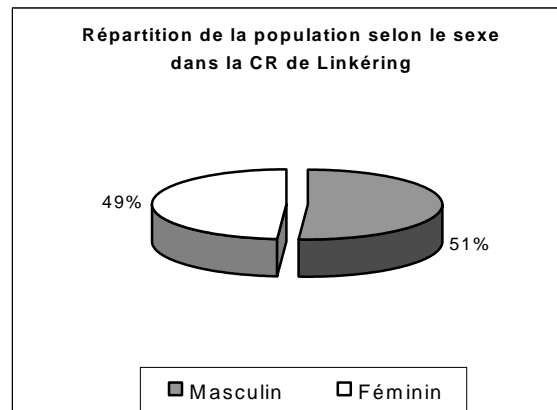
CARTE 3 : REPARTITION DE LA POPULATION SELON LA CR DE LINKERING



2-2- CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

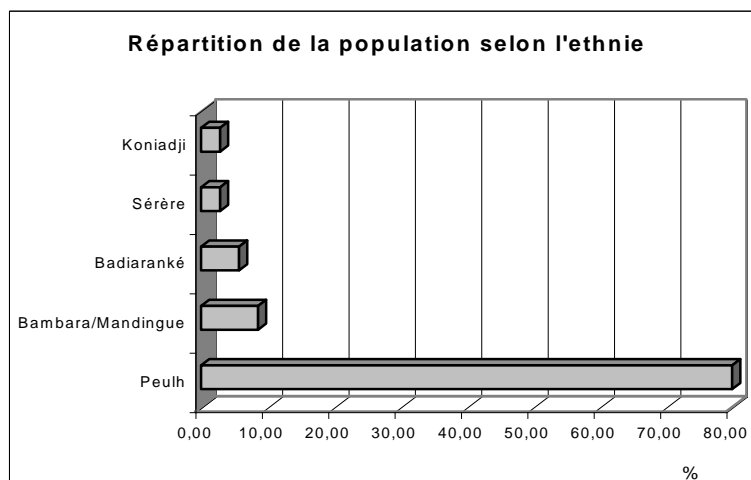
2-2-1 STRUCTURE DE LA POPULATION

L'analyse du graphique relatif à la répartition de la population par sexe montre que le sex-ratio est légèrement en faveur des hommes. Cette situation peut s'expliquer par l'immigration de plus en plus importante de guinéens et Bissau-guinéens.



2-2-2 LA COMPOSITION ETHNIQUE ET RELIGIEUSE

Le graphique ci-dessous montre que la communauté rurale se caractérise par la présence de plusieurs groupes ethniques, avec cependant une forte majorité de Peuls (96%). Cette population Peul est d'origine diverse (guinéenne du fouta ou Firdou). Viennent ensuite les Badiarankés (3%) qui se trouvent surtout au sud de la communauté rurale. Le reste de la population est composé de Mandingues et des autres ethnies qui sont très faiblement représentés.



2-2-3 LA POPULATION ACTIVE

Il s'agit d'une population en majorité constituée de travailleurs indépendants. Ce sont surtout des agriculteurs et des éleveurs. Cependant il existe d'autres activités qui occupent les proportions moindres (artisans, pêcheurs, enseignants, commerçants). L'agriculture reste l'activité dominante qui occupe plus de 60% de la population. Mais elle reste très traditionnelle par sa pratique et l'utilisation de matériels archaïques (semoirs, houe sine etc ...). A cela s'ajoute l'enclavement de la communauté rurale par rapport au reste du pays, ce qui constitue largement une situation défavorable pour la promotion d'activités économiques.

2-2-4 LA MIGRATION

Concernant l'immigration, depuis les années 1974, les déplacements massifs des populations vers la communauté rurale de Linkéring étaient occasionnés par la guerre de libération en Guinée-Bissau et revêtaient un caractère définitif. Les villages au Sud de la communauté rurale ont constitué les centres d'accueil comme à Tonguia ou Koel.

L'émigration prends de plus en plus de l'ampleur. Environ 176 départs ont été comptabilisés (enquête, GERAD 2002). Les pays de destination des émigrés restent la France, l'Espagne, le Portugal, la Côte d'ivoire. Les ressortissants de la communauté rurale de Linkéring à l'étranger ont mis une ambulance à la disposition de la communauté rurale.

L'exode rural concerne les jeunes qui pendant la saison sèche s'orientent vers les capitales régionales (Tambacounda, Koalack, Dakar) à la recherche d'un emploi.

2-3 NIVEAU D'EQUIPEMENT ET ACCES AUX SERVICES DE BASE

La valorisation des ressources humaines vise à accroître l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et aux services socio-éducatifs.

2.3.1 L'EDUCATION

La carte scolaire (carte n° 4) montre que la dotation de la communauté rurale en école n'est pas négligeable et que leur distribution géographique est relativement satisfaisante. La communauté rurale compte 16 écoles et 43 classes qui polarisent une trentaine de villages ; les écoles de Témento Pakane, Bawala, Samaye) sont en construction précaire (abri de paille).

CARTE 4 : LES EQUIPEMENTS SCOLAIRES DE LA CR DE LINKERING

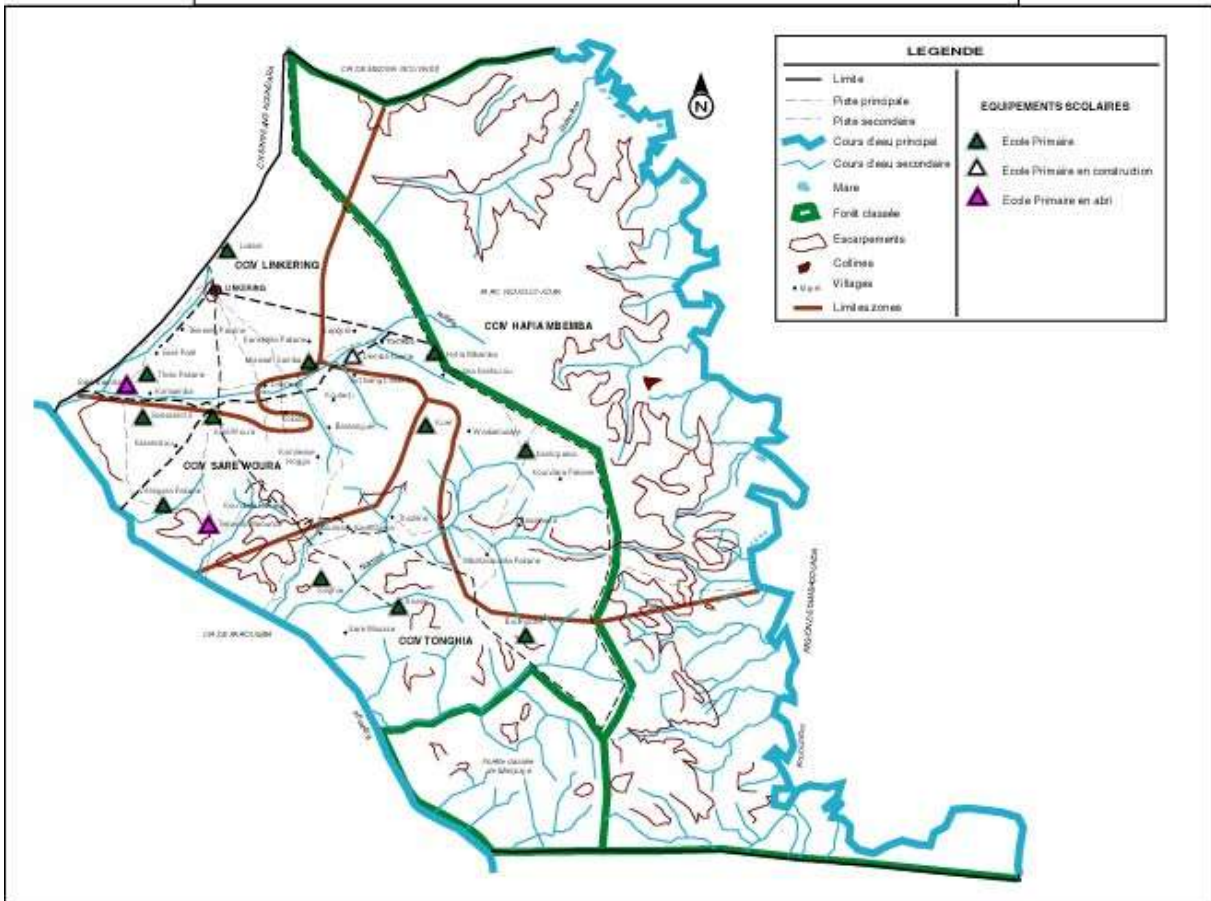




Photo n°1 : Le collège d'enseignement moyen de Linkéring dans un état de délabrement total

En 2002, le nombre total d'enfants scolarisés est de 2262 élèves dont 44% de filles (*IDEN Vélingara –2002*). Jusqu'à nos jours, l'analphabétisme est assez marqué chez les femmes et s'explique par des facteurs d'ordre socio-culturels qui les marginalisent du système éducatif. Une situation qui constitue un handicap majeur à toute tentative de développement durable. Depuis quelques années, grâce à l'appui de plusieurs partenaires au développement, on note un progrès sensible en matière d'alphabétisation dont les actions commencent à porter des fruits.

La Communauté Rurale de Linkéring est dotée d'un collège d'enseignement moyen. Toutefois, ce CEM qui polarise les élèves de la CR est dans un état de délabrement total. Il serait donc nécessaire de réhabiliter cet établissement pour le rendre fonctionnel.

En résumé le Diagnostic montre que :

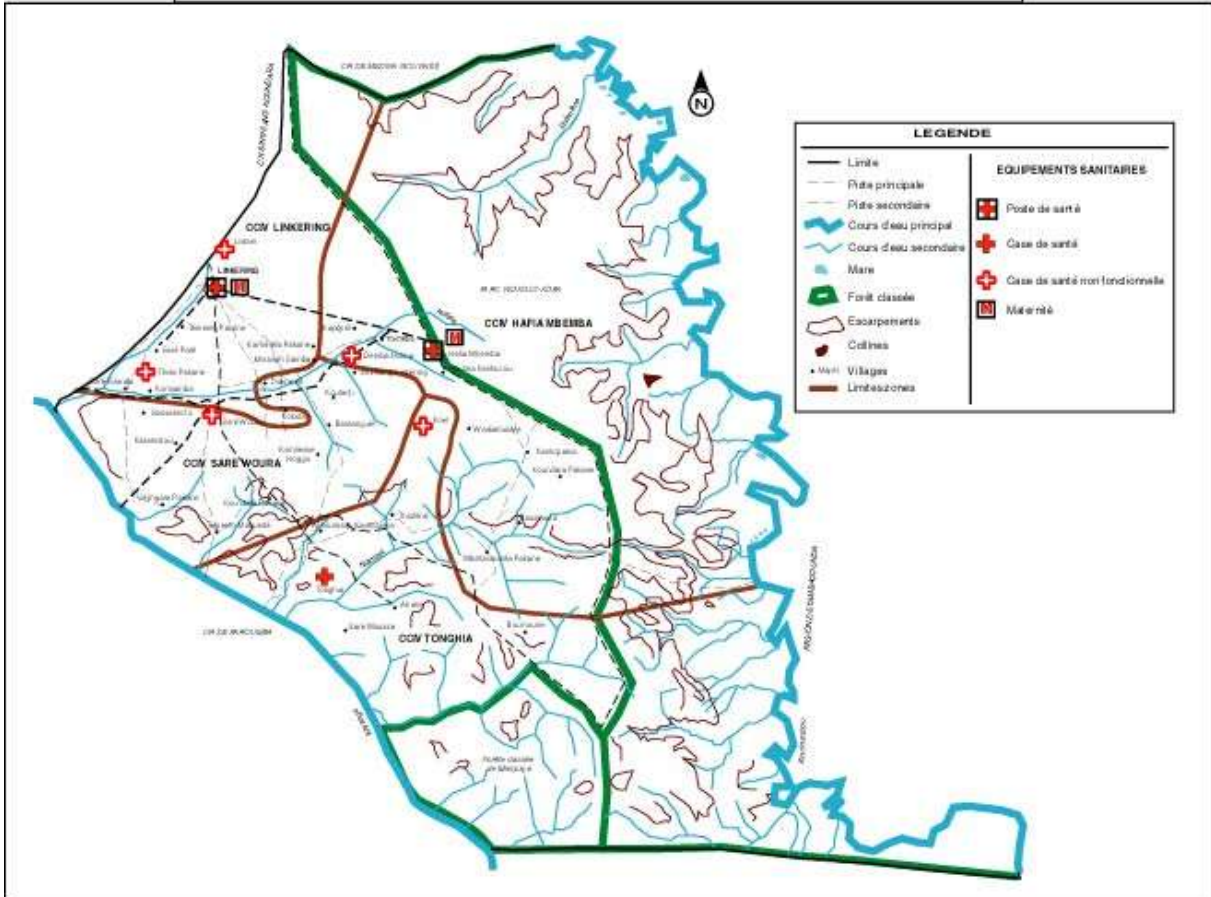
- la desserte, avec une moyenne de 52 élèves par classe, est pléthorique
- trois écoles sont en construction précaires ;
- les écoles ne disposent d'aucune commodité : ni eau, ni électricité encore moins un téléphone.
- le collège est dans un état de délabrement total

2.3.2 LA SANTE

La communauté rurale de Linkéring compte 2 postes de santé (à linkéring et Kalifourou) et 6 cases de santé. Seule la case de santé de Tonguia est fonctionnelle. Les ressortissants de la communauté rurale de Linkéring à l'étranger ont mis une ambulance à la disposition de la communauté rurale.

Même si les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sont respectées, deux postes de santé pour 10.236 habitants (1 poste pour 5000 habitants) la desserte médicale est faible eu égard à l'enclavement de certains villages et à l'état non fonctionnel des structures sanitaires. Le niveau d'équipement de ces structures est très faible : manque de bloc d'hygiènes, déficit en personnel médical, ce qui pousse les populations à se déplacer jusqu'à Médina Gounass pour certains soins. Compte tenu de l'état des pistes et des moyens de déplacement très limités des populations, ceci constitue une contrainte majeure pour l'accès aux structures de soins.

CARTE 5 : LES EQUIPEMENTS SANITAIRES DE LA CR DE LINKERING



Les principales contraintes qui pèsent sur le système sanitaire de la communauté rurale sont :

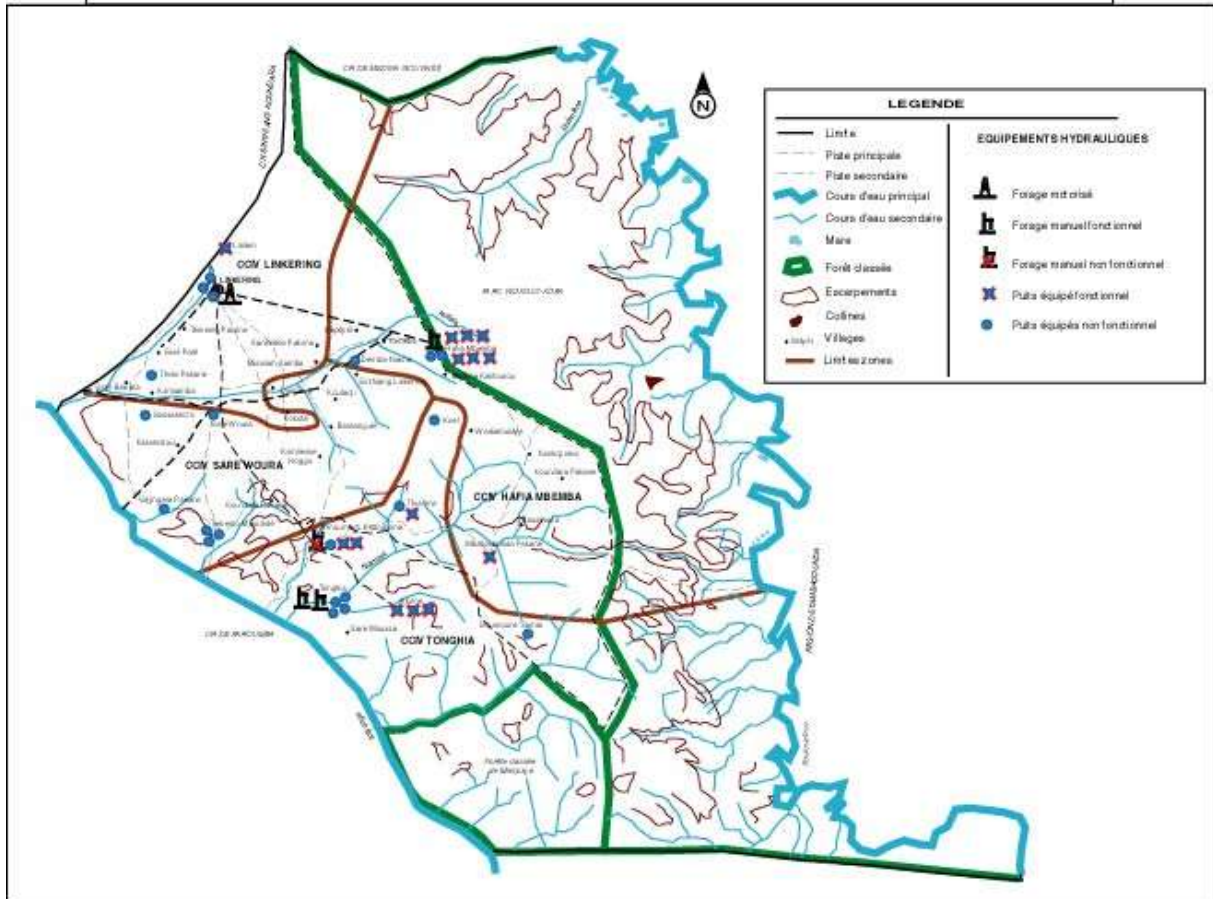
- Le sous équipement des structures sanitaires (en personnel et en médicaments suffisants) ;
- L'état dégradé des voies de communications qui rends difficile l'accès aux structures de soins (surtout pendant l'hivernage).
- L'évacuation des cas graves notamment des femmes présentant des accouchements difficiles est un véritable problème dans certaines localités.

2.3.3 L'ACCES A L'EAU

Dans la communauté rurale, les besoins en eau domestiques sont assurés par les eaux souterraines, exploitées à partir des puits et des forages. La carte n°6, montre que les équipements hydrauliques modernes qui existent se limitent à 5 forages dont 4 équipés de pompes manuelles. Les forages qui par manque d'entretien, tombent souvent en panne. Le forage de Linkéring est équipé d'une pompe en moteur ; cependant la principale contrainte réside dans le mode de gestion du point d'eau qui est assuré par un comité de gestion peu représentatif.

La majorité des villages s'approvisionnent à partir de puits traditionnels qui présentent des caractéristiques précaires qui nuisent souvent à la qualité de l'eau. L'inadaptation des moyens d'exhaure exacerbe les contraintes en matière d'approvisionnement en eau. Les femmes qui sont chargées de la corvée de l'eau puisent l'eau manuellement et consomment beaucoup de temps et d'énergie pour assurer l'eau nécessaire à la vie quotidienne.

CARTE 8 : LES EQUIPEMENTS HYDRAULIQUES DE LA CR DE LINKERING



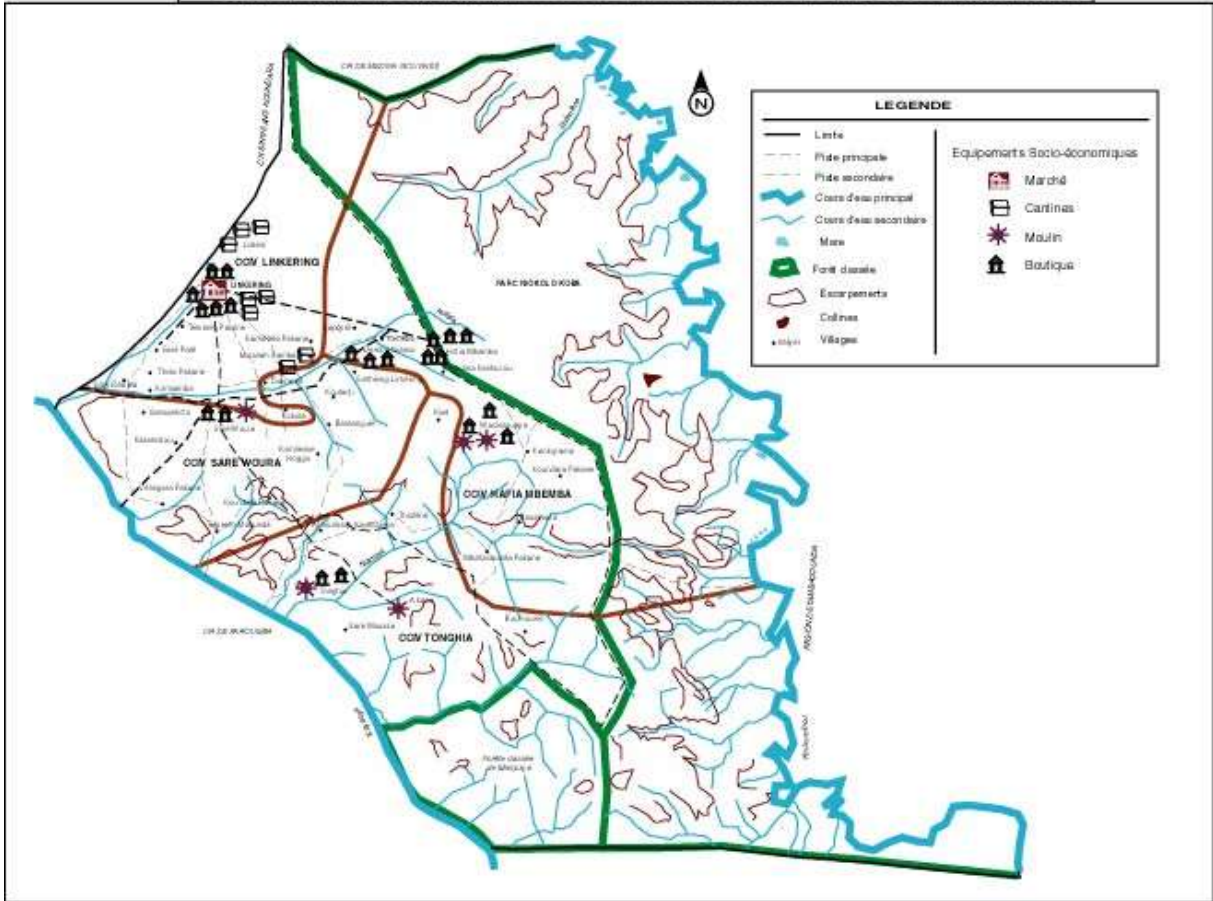
2.3.4 L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES SOCIO-EDUCATIVES

Les infrastructures socio-éducatives et sportives jouent un rôle très important dans l'épanouissement et la promotion des jeunes. Le diagnostic a révélé un déficit notoire dans ce domaine au niveau de la communauté rurale. Elle ne dispose d'aucune aire de jeu fonctionnelle pouvant permettre aux jeunes de s'adonner à la pratique sportive. De même, l'absence foyer des jeunes contribue à limiter la promotion des activités culturelles.

2.3.5 LES EQUIPEMENTS MARCHANDS, COMMUNAUTAIRES ET D'ALLEGEMENT DES TRAVAUX FEMININS

Ces équipements sont constitués de moulins à mil qui sont localisés à Linkéring, Lislam, Kalifourou et Saré Woura, même si ce dernier n'est pas fonctionnel. Pour se ravitailler en denrées de première nécessité, les populations vont à Diaobé, Manda Douane ou Médina Gounass, compte tenu du fait que le marché de Linkéring n'est plus fonctionnel.

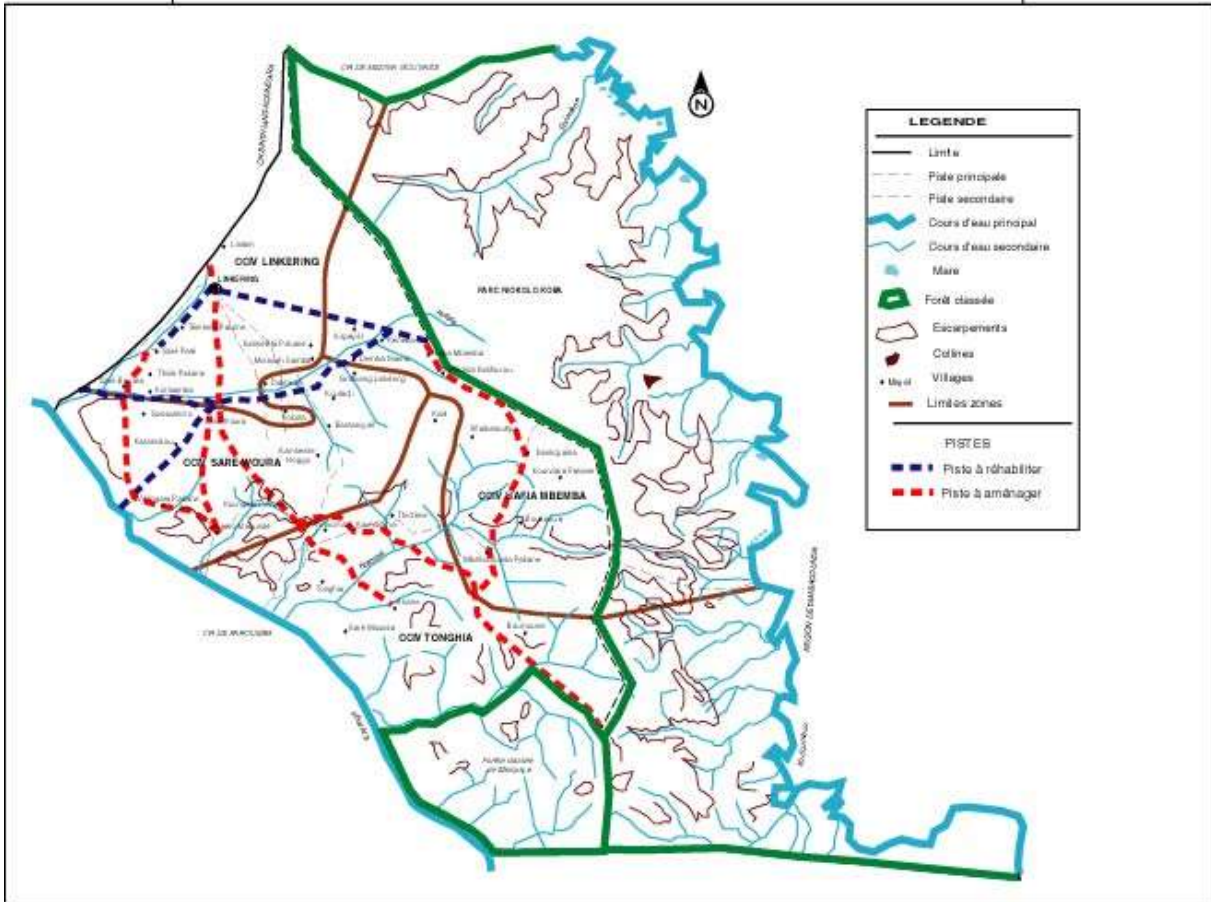
CARTE 7 : LES EQUIPEMENTS SOCIO-ECONOMIQUES DE LA CR DE LINKERING



2.3.6 LES INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

L'enclavement des villages constitue le principal goulot d'étranglement et limite toute possibilité de développement. Les pistes, qui ont pour but de permettre aux populations d'accéder au chef lieu de la communauté rurale ou aux centres secondaires où elles peuvent trouver un certain nombre d'équipements de base, sont dans un état de dégradation très avancé. Sur le plan des échanges économiques, la polarisation que le marché de Diaobé exerce dans toute la région et le déficit en matière de communication ont contribué à faire disparaître le marché de Linkéring.

CARTE 8 : LES PISTES DANS LA COMMUNAUTE RURALE DE LINKERING





Photos 2 & 3 : les pistes très dégradées sont souvent coupées par des mares d'eau et deviennent impraticables pendant l'hivernage

2-4 DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE ET STRUCTURES D'ENCADREMENT

Les outils de la MARP comme l'ISS (Interview structurée) et le diagramme de venn ont permis d'interpréter le cadre relationnel des différentes formes d'organisations qui existent. L'objectif est d'apprécier la capacité organisationnelle des populations locales, à servir de relais efficace dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de développement.

2.4.1 LA TYPOLOGIE DES ORGANISATION DE BASE

La Communauté rurale compte plusieurs organisations et associations de base qui s'investissent dans des activités économiques, socio-éducatives, culturelles, etc. Environ 97 organisations et associations de base ont été recensées :

Tableau n°5 : Typologie des Organisations à la base

Organisations de base	Nombre
GPF (Groupement de Promotion Féminine)	17
CGE (Comité de Gestion de l'Ecole	1
CF (Comité de Forage)	1
GPC (Groupements de producteurs de coton	38
Dahira	1
CVGD	14
GIE	12
ASC	9
APE (association des parents d'élèves	5
Total	97

Enquête GERAD, 2002

Les Groupements de Producteurs de Coton (38) et les GPF (17) sont les plus représentatifs. Les Associations de Base des Producteurs(ABP) sont mises en place par la SODEFITEX, elles interviennent dans le suivi et la commercialisation de la production cotonnière et assistent les paysans en semences et matériels agricoles. Les Groupements de Promotion féminins (5GPF) oeuvrent dans divers domaines de la vie rurale. Ces structures féminines sont surtout reconnues pour leur dynamisme et l'étendue de leur domaine d'intervention. Les principales activités tournent autour du maraîchage, de l'agriculture, de l'emboûche bovine, du petit commerce et du reboisement.

2-4-2 Les domaines d'activités des organisations de base

Les activités exercées par les groupements pour faire face à la crise que traverse le monde rural d'une part et d'autre part pour améliorer leurs conditions de vie, sont nombreuses et variées.

➤ Les exploitations agricoles

Dans ce secteur les activités initiées par les groupements concernent : les petites et moyennes exploitations agricoles (cultures saisonnières : mil, arachide, maïs) et les petites exploitations de cultures de contre saison (maraîchage, riziculture, reboisement), l'élevage de petits bétails (ovins, caprins et surtout bovin).

➤ Les activités commerciales

Ce sont les groupements qui jouent le plus grand rôle dans les activités commerciales. En effet les femmes s'engagent dans le commerce de leur produits agricoles locaux (arachide, mil, légumes), le traitement et la vente des denrées alimentaires (pâte d'arachide, couscous), vente de bétail (ovin, caprin). L'essentiel du commerce est fait en détail et les populations sont obligées de se déplacer vers les marchés un peu plus grands comme Diaobé, Médina Gounass, Mandat etc...

➤ Les autres activités (teinture, préparation de savon)

Elles sont représentées mais à une échelle très réduite à cause du manque de débouchés.

➤ Les sources de financement

Les revenus des groupements proviennent :

- de la commercialisation des produits agricoles, maraîchers ou de la vente de bétail dans l'élevage d'embouche.
- des rares cotisations et apports des membres selon les besoins (lors des baptêmes, mariages, et autres cérémonies)
- du financement des ONG d'appui au développement.

Les recettes de ces groupements sont souvent déposées à la caisse populaire et servent à la fois au financement des activités et aux prêts consentis au profit des membres du groupement devant honorer une cérémonie de famille.

2-5 LES STRUCTURES D'ENCADREMENT

2-5-1 LA SOUS PREFECTURE

Le sous préfet est le délégué du Président de la république et le représentant des ministres. Il est appuyé par le CERP dans sa mission d'impulsion au développement économique et social.

2-5-2 LE CENTRE D'EXPANSION RURAL POLYVALANT

Le centre d'expansion rural polyvalent est chargé d'assister le monde rural dans tous les segments du développement. La multiplicité des domaines dans lesquels il cherche à apporter un encadrement technique justifie la pluridisciplinarité de l'équipe. C'est pourquoi le CERP prend l'aspect d'une synthèse des services techniques départementaux (agriculture, eaux et forêt, élevage).

2-6 LE CONSEIL RURAL DE LINKERING

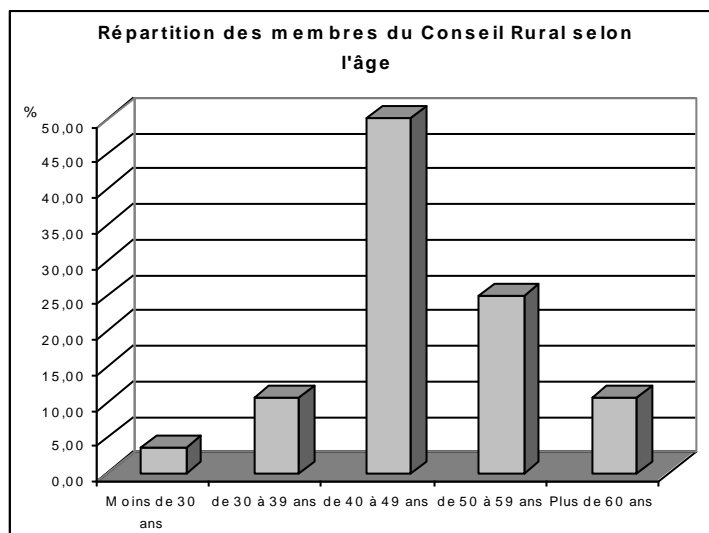
Amorcée à la loi 66-64 du 30 juin 1966 portant code de l'administration communale, le processus de décentralisation s'est progressivement mis en place de 1972 à 1996 ouvrant la voie à une grande responsabilité des collectivités locales. La communauté rurale bénéficie d'un environnement institutionnel et juridique favorable à l'impulsion d'un développement socio-économique durable et constitue une collectivité locale de base incontournable pour toutes stratégies participatives de développement rural.

La communauté rurale (CR) est désormais investie d'importantes prérogatives en matière de développement socio-économique tournant autour de neuf domaines de compétences transférées parmi lesquels : la planification et l'aménagement du terroir.

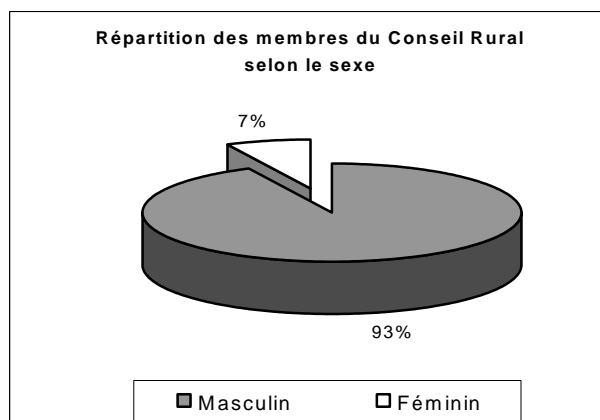
Le conseil rural qui est l'institution chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement, est l'interlocuteur privilégié dans le processus de planification. Le conseil rural de Linkéring élu en Mai 2002 est composé de conseillers élus pour cinq ans au suffrage universel.

2-6-1 COMPOSITION DU CONSEIL RURAL

Le conseil rural est composé en majorité de personnes âgées. Les jeunes n'ont qu'un seul représentant.

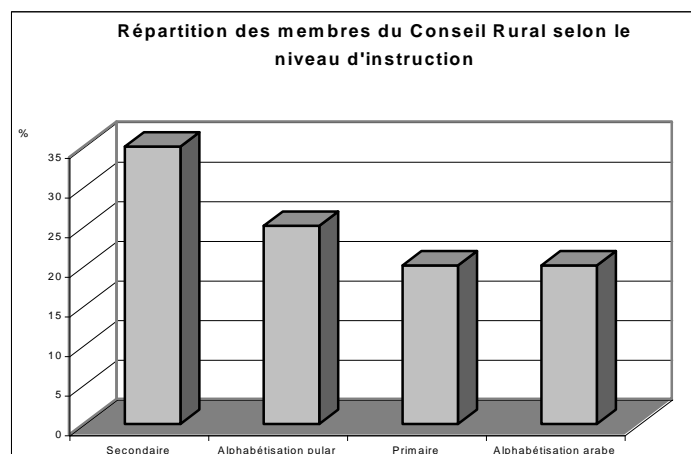


Les femmes ne sont pas représentées or la population du Sénégal est composée en majorité de femmes et ces dernières sont désormais d'un poids économique important d'où la nécessité de les impliquer dans les instances de prise de décisions.



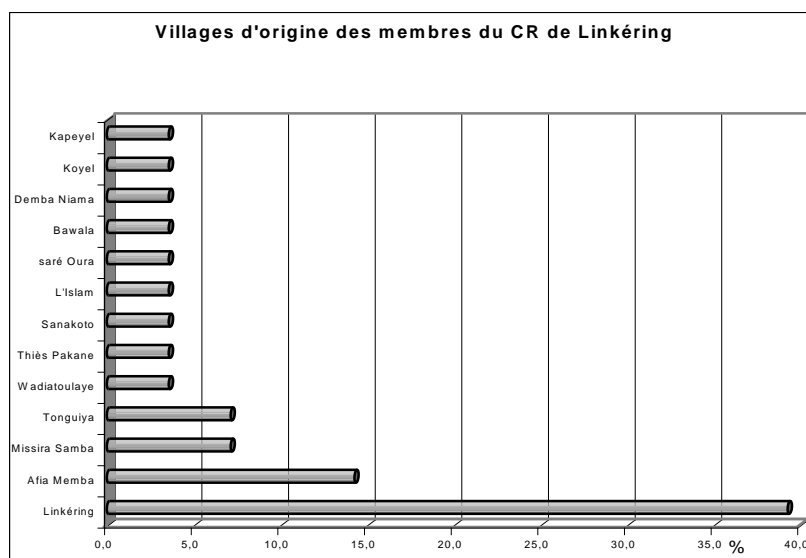
➤ **Le niveau d'instruction et la profession**

Le niveau d'instruction des conseillers est acceptable et la majorité parle français ou sont alphabétisée en langues nationales particulièrement le Puular. Cependant on note des lacunes qu'il faut combler pour favoriser le développement économique et social de la communauté rurale.



➤ **l'origine des conseillers**

Les conseillers sont originaires des villages que comptent la communauté rurale mais la majorité vient du village centre (Linkéring). Ce qui cause un problème dans la prise de décision et constitue un frein pour la transparence de la gestion de la communauté rurale.



2-6-2 PRESENTATION DES COMMISSIONS TECHNIQUES

Afin de mieux gérer la communauté, le conseil rural a formé en son sein des commissions. Ces dernières sont des structures techniques dont la mission est d'apporter un éclairage précis sur les questions intéressant la communauté rurale. Le conseil rural compte 9 commissions ; il s'agit :

- de la commission sport, loisirs
- de la commission santé
- de la commission chargée des réceptions
- de la commission planification

- de la commission finance
- de la commission domaniale
- de la commission environnement
- de la commission éducation.

2-6-3 LES RESSOURCES ET LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DU CONSEIL RURAL

Le budget de la CR de Linkéring était évalué en 2001 à 17.946.140F et repose sur les taxes rurales, les recettes forestières ainsi que d'autres impôts locaux comme les droits de place et des subventions publiques. Il y a aussi les fonds de dotation accordés par l'Etat.

Mais ces prévisions doivent être revues à la baisse car le taux de recouvrement des recettes forestières et de la taxe rurale est très faible cette année (cf. : tableau des recettes en juin 2002).

Tableau 6 : Recettes et taxe rurale

Recettes	Montant (FCFA)
Recettes forestières	289 660
Taxes rurales	23 000
Total	312 660

Les dépenses sont ainsi couvertes par les fonds de dotations. La politique de développement à la base menée par le conseil rural s'apprécie à partir des opérations d'investissement réalisées et la nature de celles-ci.

Le diagnostic fait ressortir la faiblesse des réalisations productives susceptibles d'avoir un effet d'entraînement sur l'économie de la CR. Le tableau ci-dessous montre les réalisations effectuées par le conseil rural ces dernières années :

Tableau 7 : Les réalisations du Conseil Rural ces dernières années

Réalisations	Localisation	Nombre
Construction de salles de classes	Saré Woura	1 classe
	Linkéring	2
	Kalifourou	1
Construction de case de santé	Lislam	1 case
	Saré Woura	1
	Thiès Pakane	1
	Touguia	1
Construction de latrines	Linkéring (maison communautaire et dispensaire)	2
Construction de pavillon d'hospitalisation	Linkéring	1
Construction de bureau	Chef de poste de Linkéring	1

Les investissements du conseil rural ne tiennent pas compte des besoins spécifiques des villages, mais sont plus déterminés par l'origine géographique des conseillers ruraux. Une telle situation accentue les déséquilibres entre les différents villages



Photo n° 4 : un chef de village faisant preuve de civisme fiscal ; il montre la totalité de la taxe rurale perçue dans son village

2.7 LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT

2-7-1 TYPOLOGIE DES ORGANISATIONS DE BASE

Les projets et ONG sont aujourd'hui les principaux partenaires des paysans et des populations rurales en général. Ils sont nombreux dans la communauté rurale de Linkéring et interviennent principalement dans les activités suivantes : maraîchage, embouche bovine et ovine,, aviculture, hydraulique villageoise, reboisement, alphabétisation, santé, promotion féminine etc....

Le graphique ci-dessous renseigne sur les projets et ONG les plus fréquemment cités par les populations et permet d'apprécier la perception que celles-ci portent sur l'importance de leurs actions : SODEFITEX, PROGEDE arrivent largement en tête.

Tableau n°8 : Les structures et ONG les plus fréquemment citées

Organismes	Localités	Activités ou domaines d'intervention
PROGEDE	Tous les villages	Gestion durable des RN, élevage, Agriculture, foresterie, apiculture
SODEFITEX	Tous les villages	Culture de coton, élevage, équipements agricoles, pistes
DYNA ENTREPRISE	Linkéring	Encadrement, financement
DDR	Linkéring	Agriculture
AIDES & ACTIONS	Linkéring, Kalifourou, Missirah Samba	Appui matériel construction et équipement des écoles
CREDIT MUTUEL	Linkéring, Thiès Pakane, Sansan Koto, Témonto Pakane Kalifourou	Credit
PROMER	Linkéring, Lislam, Koundjane	Financement des micro-entreprises (fabrication de savon, teinture)
ECOLIERS DU MONDE	Linkéring	Education

L'impact de l'intervention de ces organismes est diversement apprécié par les populations, les pouvoirs publics et les techniciens.

Les populations considèrent les interventions des ONG comme étant très importantes dans l'ensemble notamment pour ceux s'occupant de santé et d'hydraulique villageoise dans les zones très enclavées ou souffrant de déséquilibres dans la répartition des infrastructures sanitaires.

2-7-2 LES DOMAINES D'INTERVENTION DES ONG ET DES PROJETS

L'accès aux soins de santé primaires et à l'eau est une des contributions les plus significatives de l'appui au développement effectué par les ONG. L'intérêt de ces contributions est surtout relevé par l'Etat qui n'arrive plus à assurer ses missions traditionnelles d'installation de ces infrastructures stratégiques du fait de contraintes budgétaires ou de politiques inadéquates dans ce domaine.

De plus les communautés rurales auxquelles ce rôle est également dévolu dans le cadre de la décentralisation ont des réalisations relativement faibles tant du point de vue quantitatif que qualitatif.

De même dans le domaine scolaire, les ONG restent assez efficaces.

L'impact positif de l'intervention des organismes d'aide dans ces divers domaines est cependant limité par les problèmes de maintenance et d'entretien des infrastructures, notamment pour ce qui concernent les forages.

L'appui à l'activité économique est un autre domaine où l'intervention des ONG a connu un impact fort important. Il s'agit notamment de l'appui à la production agricole, à l'embouche, à la pêche etc ...Les programmes de financement directs ou d'appui technique à la production ont en effet permis de soutenir l'activité agricole de beaucoup d'associations villageoises.

La diversité des activités et les résultats positifs obtenus dans certains secteurs cachent mal cependant beaucoup d'échecs qui commencent à faire douter de l'efficacité de certaines structures à produire un nouveau type de développement en milieu rural. Le nombre croissant de ces organismes et la diversité de leurs interventions posent des problèmes notamment de manque de coordination. En effet il n'existe pas toujours une concertation et une articulation des programmes menés par les ONG intervenant dans une même zone, ce qui entraîne souvent des chevauchements.

III- ANALYSE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

3-1 L'AGRICULTURE

L'agriculture pluviale est la principale activité économique. La communauté rurale dispose d'un certain nombre de facteurs favorables pour le développement agricole : bonne pluviométrie, disponibilité des terres. On pratique ici deux sortes de cultures :

- Les cultures vivrières
- Les cultures de rente.

Les cultures vivrières

Ces cultures vivrières (maïs, mil, sorgho) sont pratiquées dans les champs de cases et occupent généralement de petites étendues. La fertilisation en matière organique ne se fait que dans les champs de maïs. Pour les autres cultures vivrières, la terre est exploitée jusqu'à son l'épuisement puis on défriche de nouvelles surfaces. Les populations, qui ont suffisamment d'espaces ont commencé depuis la campagne 1987-1988 à faire la rotation des cultures.

Malgré le processus de dégradation des terres largement entamé, le maïs comme le sorgho enregistrent encore des rendements notables avec en moyenne 2t/ha. La production moyenne pour ces dix dernières années s'élève à 525 tonnes pour le maïs, 450 tonnes pour le sorgho.

Les cultures de rentes

Les cultures de rentes sont pratiquées dans les sols sablo-argileux. Concernant la culture de l'arachide, le manque de semence et d'engrais, la diminution de la durée et du nombre de jour des pluies, la dégradation des sols, bloquent de plus en plus la pratique de cette activité.

Elle est de plus en plus concurrencée par la culture du coton qui bénéficie de la présence de la SODEFITEX, la société d'encadrement qui distribue, par le biais de GPC, les intrants, les engrais. Elle a aussi à son actif la construction de plusieurs pistes de productions. Les rendements de coton atteignent 1,5 à 1,8t/ha ; avec une production moyenne au cours de ces dix dernières années d'environ 650 tonnes.

Le maraîchage est pratiqué par les groupements de promotion féminine. Cependant ces GPF sont confrontés à beaucoup de difficultés dues essentiellement : à des facteurs climatiques, à l'installation tardive des pépinières, à l'affaissement des puits

du fait de l'ensablement , au manque d'eau car celle des forages ne peut pas couvrir tous les besoins de la population.

Aussi, depuis 1999 l'implantation du PROGEDE (Programme de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles et de Substitution), dans la communauté rurale a permis à la majeure partie des femmes, regroupées par zone de s'adonner au maraîchage.

3-1-1 LES FACTEURS DE PRODUCTION

Les difficultés d'accès aux facteurs de production sont très aiguës pour des agriculteurs ayant des revenus très faibles. L'une des principales contraintes est liée au faible niveau d'équipement en matériels agricoles. Les conditions d'octroi des semences et du crédit agricole sont jugées inadaptées par les agriculteurs et requièrent des solutions appropriées pour une meilleure pratique de l'activité agricole.

3-1-2 LES CONTRAINTES LIEE A L'AGRICULTURE

Les principaux contraintes liées à l'agriculture sont :

- la baisse et la fluctuation de la pluviométrie,
- la dégradation et la baisse de la fertilité des sols,
- le manque et la vétusté du matériel agricole,
- les difficultés d'accès aux intrants,
- les difficultés d'accès aux crédits,
- le manque de semence de qualité.

Tableau 9 : des contraintes de l'agriculture et les solutions

Contraintes	Solutions
Baisse et fluctuation pluviométrique	Introduction de variétés adoptées
La dégradation et la baisse de la fertilité des sols	Aménagement organique Jachère
Contraintes liées aux matériels agricoles	Faciliter l'acquisition du matériel agricole Subventionner le matériel Prêt matériel
Difficulté d'accès au crédit	Faciliter l'accès au crédit Étaler le remboursement
Appauvrissement en intrants	Mise en place de magasins de distribution d'engrais et de semence

3-2 L'ELEVAGE

L'élevage de la communauté rurale est essentiellement de type traditionnel et extensif. Il constitue cependant une des principales occupations des populations. La pratique de l'élevage permet en effet de régler certains problèmes familiaux et d'augmenter le revenu des ménages. Ainsi chaque concession possède un troupeau notamment des bovins, des ovins, des caprins ou de la volaille. L'importance des éleveurs dans la population active explique que l'élevage constitue la seconde activité de la communauté rurale. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier l'importance du cheptel.

Tableau 10 : L'importance du cheptel

Cheptel	Nombre
BOVINS	15029
OVINS	8292
CAPRINS	10186
ASINS	82
EQUIN	581

Source : Enquête GERAD, 2002

L'élevage tient toujours une place culturellement importante. A part la production laitière, les bovins sont surtout élevés pour des raisons de prestiges. Le secteur de l'élevage connaît beaucoup de difficultés relatives à la santé animale, à l'alimentation, à l'abreuvement du bétail surtout en saison sèche.

Les principales contraintes de l'élevage sont :

- l'insuffisance des parcours
- la diminution du couvert végétal
- l'existence de maladies
- le problème d'accès aux aliments de bétails
- le faible niveau de formation technique des éleveurs
- les conflits agriculteurs – éleveurs
- les vols de bétails liés à la transhumance

Tableau 11 : Contraintes de l'élevage et solutions

Contraintes	Solutions
Problèmes pathologiques	Vaccination du bétail, mise en place de pharmacies vétérinaires, équipement des pharmacies, formation d'auxiliaires
Diminution des parcours	Aménagement de parcours
Diminution du couvert végétal	Reboisement, protection de la nature, protection des parcours
Faible niveau de formation des agro- pasteurs	formation technique
Difficulté d'accès aux aliments de bétails	Mise en place de magasins de vente d'aliments du bétail
Vols de bétail	Enclos, gardiennage
Conflits agriculteurs / éleveurs	affectation des terres pour agriculteurs et éleveurs

3-3 RELATION AGRICULTEUR/ELEVEURS

Ce sont deux activités fortement liées. L'élevage est pratiqué par les agriculteurs comme activité supplémentaire et inversement, les éleveurs s'adonnent de plus en plus à l'exploitation agricole. Dans leur rapport, l'élevage fournit à l'agriculture la force de traction et de fumier. En contre partie l'agriculture lui offre ses sous produits comme aliments de saison sèche. La vente du bétail issue de l'embouche bovine sert à couvrir certaines dépenses comme le renouvellement du matériel.

Les relations peuvent aussi être conflictuelles du fait de la divagation des animaux dans les parcelles agricoles et du fait de l'occupation par les agriculteurs des parcours de bétails. L'équilibre résultant de cette complémentarité est donc fragile et menacée par la réduction des parcours. Les surfaces cultivées sont accrues par l'extension récente de l'arachide et surtout du coton.

L'évolution récente est caractérisée par la dislocation des complémentarités agraires. On s'achemine vers une mise en valeur et une utilisation spécifique de chacune des deux activités. Aussi il est préconisé la mise en œuvre d'une politique de conservation des pâturages par une délimitation des zones de protection et l'interdiction des cultures dans ces zones.

3-4 ACTIVITES FORESTIERES ET PRATIQUES AGRO-FORESTIERES

L'exploitation forestière fait partie des activités les plus rentables. Elle concerne l'exploitation des produits de cueillette et d'autre part l'exploitation du charbon de bois, du bois d'œuvre et de service. Le tableau suivant met en évidence les espèces les plus utilisées :

Tableau 12 : Les espèces végétales

Nom local	Nom scientifique	Parties utilisées	Types d'utilisation
Nété	Parkia biglobosa	- fruit racine - Ecorce - Graine , feuille	- Consommation - Pharmacopée
bané	Pterocarpus erinaceus	- Fruit racine - Ecorce, Tronc	- Aliment bétail - bois de chauffe et d'oeuvre
Tabaa	Cola cordifolia	- fruit - Ecorce, branche	- Consommation - Pharmacopée
Ceewe	Daniela oliveri	- Sève asséchée - Ecorce	- Encens
Kahé	Khaya senegalensis	- Tronc, écorce - Feuille, racine	- Pharmacopée
Lammude	Saba senegalensis	- Fruit - Fibre	- Consommation - Construction de case
Pompondogol		- Branche - fruit - Ecorce	- Consommation - Pharmacopée
Dooki	Cordia pinnata	- Fruit, écorce	- Pharmacopée - Consommation
Koyle	Mitragina inermis	- Branche	- Outil agricole
Jaabe	Tamarindus indica	- Fruit, feuille - Ecorce - Racine	- Consommation - Pharmacopée
Jabbe	Zizyphus mauritiana	- Fruit - Feuille	- Consommation - Pharmacopée
Kappe		- Fruit	- Consommation
Andake		- Fruit écorce - Feuille	- Aliment de bétail - Pharmacopée
Boyle		- Fruit, écorce	- Consommation - Cordage - Piquet
Lalli		- Fruit - Feuille - Ecorce	- Consommation - Pharmacopée - Aliment de bétail
Bumme (gnoulé)		Fruit, feuilles, écorces	- Commerce - Consommation - Pharmacopée - bois de chauffe,

Les utilisations courantes de ces espèces indiquées ci-dessus sont variées allant de la consommation directe, l'utilisation dans le cadre de la pharmacopée traditionnelle à la transformation en produits artisanaux.

Les principales contraintes signalées dans l'exploitation des ressources forestières se résument comme suit :

- diminution des formations végétales,
- exploitation abusive des ressources,
- feux de brousse provoqués par les cultures sur brûlis.

3-5 AUTRES ACTIVITES

Il s'agit d'activités économiques qui occupent cependant une place de seconde importance comparée à l'agriculture et à l'élevage. Ces activités concernent la pêche, l'artisanat et le commerce.

3-5-1 LA PECHE

L'absence d'écoulement permanent dans certaines zones fait que cette activité n'est pas très développée et concerne les espèces d'eau douce. Les pêcheurs utilisent des nasses pour pêcher dans les zones où la rivière est permanente c'est à dire à Thiès Pakane ; Témento Pakane, bawala, Sansankoto.

Tableau 13 : Les contraintes et solutions de la pêche

Contraintes	Solutions
Tarissement des cours d'eau	Reboisement, capture des eaux, aménagement des fleuves
La disparition des espèces	Protection des espèces menacées de disparition
Manque d'organisation et de formation des pêcheurs	Former les pêcheurs

3-5-2 L'ARTISANAT

Il occupe une faible proportion de la population active et se cantonne dans la réparation de matériels agricoles et la fabrication de prototypes et matériels de rechange par les forgerons. Il y a aussi une infime partie de cordonnerie.

3-5-3 LE COMMERCE

L'absence de Louma à Linkéring fait que ce secteur n'est pas dynamique et les populations pour s'adonner à cette occupation sont obligées de parcourir de grandes distances vers Diaobé dans la communauté rurale de Kounkané ou à Médina Gounass.

IV- SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

Le tableau ci-après synthétise les différentes contraintes qui constituent les principaux goulots d'étranglement du processus de développement. Il présente aussi les hypothèses de solutions tendant à lever ces contraintes sur la base des potentialités qui existent.

Tableau 14 : Synthèse de potentialités, contraintes et hypothèses de solutions

Domaines		Potentialités	Contraintes	Hypothèses de solutions
Ressources naturelles	Ressources en eau	Beaucoup de mares, de marigots	-tarissement rapide des mares -sécheresse	-Aménagement des mares -Mise en place de cuvettes de récupération des eaux de pluies
	Ressources végétales	Beaucoup d'espèces végétales	-disparition de nombreuses espèces -dégradation du couvert végétal -feux de brousse	-reboisement -protection de la forêt
	Ressources pédologiques	Grande disponibilité sols fertiles (Thiènal et Ndata)	-appauvrissement -feux de brousse -surexploitation -érosion hydrique	-reboisement -aménagement organique et chimique des sols rotation des cultures
	Faune	Importance et diversité	-destruction de l'habitat écologique -disparition d'espèces -braconnage dans le parc	-reboisement -protection des espèces -interdiction de chasse
Ressources humaines	Organisation paysanne	Existence de nombreuses organisations à la base	-insuffisance de ressources financières -analphabétisme -déficit d'encadrement -manque de temps des femmes	- système de crédit adapté - encadrement - alphabétisation - recherche de pâturage - équipement d'allègement des travaux de la femme
Systèmes de production	Agriculture	Disponibilité des terres cultivées	-insuffisance et mauvaise qualité des semences -baisse des rendements -vétusté et insuffisance du matériel retard dans la commercialisation des productions -parasites -déficit d'intrants divagation des troupeaux	-introduction de variétés adaptées -mise en place de crédit agricole -produits phytosanitaires -promouvoir la commercialisation de la production aménagement des zones de parcours de bétail
Autres activités	Artisanat Commerce	Existence de ressources humaines Potentialités de construction de marchés	-manque de moyens financiers -équipement de commerce inexistant -circuit inadapté -enclavement	-aménagement des pistes -électrification des villages
Equipements	Voiries Electrification	Existence de pistes	-pas de piste goudronnée enclavement des villages -pistes défectueuses -absence d'électricité	-aménagement de pistes -électrification des villages

et infrastructures	Santé	Existence de postes et cases de santé	-desserte faible -difficulté d'accessibilité aux soins -personnel insuffisant -équipements, maternité non fonctionnel -enclavement -manque de médicaments	-construction, dotation et équipement en médicaments des structures de soins -affectation de personnel qualifié -réalisation de pistes
	Education	Existence d'écoles élémentaires, secondaires	--taux de scolarisation bas -analphabétisme élevé surtout chez les femmes -Les classes sont des abris provisoires -manque de tables bancs -enclavement de certains villages -insuffisance des classes d'alphabétisation -manque de personnel -fermeture d'écoles (L'islam)	
Equipements et infrastructures	hydraulique	Existence de puits et de forages	-problème d'exhaure -baisse de la nappe et tarissement	-fonçage de puits –amélioration du système d'exhaure et adduction d'eau -équipement forage et pompe
	Socio-culturels		-pas de foyer de jeunes -insuffisance des espaces de distraction	-construction de foyer des jeunes multi fonctionnels -aménagement de terrains de sport
	Allègement des travaux de la femme	Existence d'équipements	-insuffisance des équipements déséquilibre dans la répartition	-acquisition d'équipements batteuse -pompe pour les puits -moulins



Diagnostic participatif à Linkéring



----- DEUXIEME PARTIE -----
LES OBJECTIFS STRATEGIQUES ET
LES ACTIONS PRIORITAIRES DE
DEVELOPPEMENT

I- ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Dans le cadre du diagnostic participatif, les populations de la communauté rurale de Linkéring ont identifié les contraintes suivantes :

- l'enclavement de la zone
- les problèmes d'approvisionnement en eau causés par la sécheresse
- les problèmes d'accès aux services de base (santé, éducation, information) et aux équipements sportifs et socio-culturels
- l'insuffisance et la vétusté des structures sanitaires
- l'insuffisance et le manque de semences de qualité
- la baisse de la production agricole
- la dégradation du couvert végétal
- la santé du bétail
- l'électricité
- la lourdeur des tâches domestiques chez les femmes
- l'analphabétisme surtout chez les femmes

Les actions prioritaires identifiées par les populations de la communauté rurale pour lever les contraintes qui pèsent sur le développement sont :

- la réhabilitation des pistes de production
- faciliter l'accès à l'eau et des stratégies de conservation de l'eau
- l'électrification de la communauté rurale
- la construction et l'équipement des salles de classe
- la construction et l'équipement des postes et cases de santé
- la formation du personnel de santé
- les équipements d'allégement des travaux féminins
- la construction d'équipements socioculturels (terrain sport, maison des jeunes)
- la construction de centre de formation professionnelle pour jeunes filles
- la construction et la réhabilitation des équipements marchands
- construction de mini-barrages (Thiayène et Balla counda Pakane)
- la mise en place d'un système de crédit pour le développement économique
- l'aménagement des parcelles maraîchères
- le reboisement
- l'embouche bovine
- la couverture sanitaire du bétail

Ces hypothèses de développement retenues par les populations pour lever les contraintes et promouvoir un développement local durable peuvent être traduites en 5 principales orientations stratégiques :

- la promotion de l'accès aux infrastructures et aux services de base
- le renforcement des capacités socio-économiques des populations
- l'appui institutionnel et le renforcement des capacités organisationnelles
- l'amélioration de la production agricole et pastorale
- l'aménagement de l'espace pour une gestion durable des ressources naturelles

Ces différentes orientations ne sont pas indépendantes les unes des autres et leur mise en œuvre permettront un développement intégré de l'ensemble de la communauté rurale.

1.1 LA PROMOTION DE L'ACCES AUX INFRASTRUCTURES ET AUX SERVICES DE BASE

↳ L'amélioration des infrastructures de communication

Le développement des échanges commerciaux, l'accessibilité des services de base restent largement conditionnés par l'existence d'infrastructures de communication. Dans la communauté rurale, la problématique des pistes de communication occupe la première place dans la priorisation des contraintes et solutions formulées par les populations lors des assemblées villageoises. Les pistes doivent permettre aux populations un accès commode aux équipements communautaires qui sont souvent localisés dans le chef lieu de la communauté rurale. Du point de vue politique et administrative, les pistes sont indispensables pour permettre aux autorités d'avoir des contacts normaux avec les populations. En effet, pendant la saison des pluies, les autorités administratives ont d'énormes difficultés pour se rendre dans les villages. Dans la communauté rurale de Linkéring les pistes sont impraticables surtout en hivernage. Les pistes construites par la SODEFITEX ne réussissent pas à désenclaver la zone. Ainsi le développement de la communauté rurale passe par la résolution du problème de l'enclavement.

↳ L'amélioration de l'accès à l'eau et des stratégies de conservation de l'eau

- Mise en place d'infrastructures hydrauliques :

L'eau occupe le deuxième rang dans la priorisation des actions par les populations. L'eau qu'elle soit d'usage domestique, agricole ou autre, constitue dans la communauté rurale une contrainte majeure : les pannes fréquentes des forages, l'assèchement des mares, le tarissement des puits se sont asséchés. Les actions préconisées cadrent parfaitement avec les contraintes soulevées ci-dessus. Il s'agit de, procéder au fonçage de puits en privilégiant le système d'exhaure motorisé, de

redynamiser les comités de gestion des forages et de veiller à l'entretien des ouvrages hydrauliques.

L'aménagement des mares :

Le récurage des mares et marigots permettra une meilleure capitalisation des eaux de pluies en vue d'augmenter la disponibilité des ressources en eaux notamment pour les activités domestiques. Cette activité permettra de résoudre le problème d'assèchement précoce des points d'eau qui entrave toute perspective de développement des activités agro- pastorales.

Mise en place de cuvettes de récupération des eaux :

Cette activité concerne le bas fond de Linkéring. L'objectif est d'augmenter la capacité de stockage des eaux de surface occasionnant la diversité des ressources en eau et une plus grande disponibilité. Ainsi les populations locales pourront diversifier leurs activités : maraîchage ou abreuvement du bétail.

↳ **Le renforcement des structures scolaires**

Le taux de scolarisation relativement faible dans ces localités nécessite la mise en œuvre d'actions ponctuelles en vue de faciliter l'accès à l'école par un renforcement des établissements scolaires aussi bien au plan quantitatif que qualitatif.

En plus il est nécessaire de mener des stratégies d'information et de sensibilisation à l'encontre des populations sur les avantages de l'école.

De même la mise en place de programmes de formation technique et d'alphabétisation fonctionnelle adaptée aux besoins et à l'environnement socio-économique des populations leur permettrait sans doute d'acquérir les capacités techniques nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de certaines activités.

↳ **L'accès aux soins de santé**

La prolifération des zones marécageuses insalubres, infestées de germes pathogènes et d'insectes comme le plasmodium Phalsijarum vecteur du paludisme en saison hivernale nécessite la construction et l'équipement de structures de santé en vue d'améliorer la couverture sanitaire de la population. Ceci est d'autant plus important que les rares pistes qui existent pour aller se soigner ailleurs sont impraticables durant cette période de l'année.

↳ **L'amélioration de l'accès aux infrastructures sportives et socio-culturelles**

Cette action vise à doter la communauté rurale d'infrastructures et d'équipements modernes pouvant permettre à la jeunesse de s'épanouir et de s'impliquer

pleinement dans les activités socio-éducatives et culturelles. L'objectif est de mettre à la disposition des jeunes un terrain de sport et un foyer de jeunes bien équipé pouvant abriter les réunions de sensibilisation, théâtres et projections de films. Il faut aussi favoriser la reconnaissance des ASC car dans la communauté une seule ASC a été reconnue officiellement.

1.2 LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ECONOMIQUES

↳ La mise en place d'un système de crédit fonctionnel

Cette action consiste à doter les groupements de promotion féminine (GPF), groupements d'intérêts économiques (GIE) et association de jeunes de moyens adéquats pour le développement d'activités génératrices de revenus (maraîchage, commerce). Mais il faut une bonne sensibilisation et une formation des personnes chargées de l'exécution. Il faut aussi informer les populations de la gestion et du suivi des projets.

↳ L'allègement des travaux de la femme

Il s'agit de réduire la charge et le poids du travail des femmes d'une part et d'autre part leur permettre de mieux s'investir dans les actions de développement. L'installation de moulins bien que ne faisant pas partie du programme a été vivement souhaitée dans de nombreuses localités de la communauté rurale. A défaut de moulin, le deuxième souhait concerne l'installation de motopompe.

Ainsi l'allègement des travaux domestiques permet de renforcer l'autonomie des femmes dans la gestion de leurs activités et l'amélioration de leur ressources financières. Cette action doit être complétée par des séances d'alphabétisation.

Pour sécuriser les récoltes et accéder aux moyens de production la mise en place de magasins de stockage ou de vente de matériels et d'intrants est indiquée.

1.3 L'APPUI INSTITUTIONNEL ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES

La formation des conseillers ruraux :

Le Conseil rural est composé quasi-exclusivement d'analphabètes. Cette situation ne lui prédispose pas à une bonne gestion des affaires locales. Conscients du rôle qu'ils doivent jouer dans le cadre du développement local et de la décentralisation, les conseillers ruraux affirment ne pas être suffisamment outillés pour s'acquitter de leur mission. Les élus éprouvent la nécessité d'être alphabétisés et souhaitent dans le cadre du renforcement de leurs capacités, être

formés de manière fonctionnelle sur les aspects liés à la décentralisation et la gestion des compétences transférées.

Ils sollicitent des formations spécifiques et fonctionnelles dont :

- une formation sur les domaines transférés pour une meilleure application de la lettre de la décentralisation ;
 - une formation sur les finances locales ;
- une formation sur la recherche de financement et le partenariat

Le renforcement des capacités organisationnelles :

Le but de cette action est de renforcer le dynamisme et les capacités organisationnelles des structures à la base. On dénombre de nombreuses structures dans la communauté rurale mais elles sont pour la plupart mal organisées ou mal gérées et leur principal problème est le manque de partenariat.

On constate aussi que ces structures n'ont pas une longue durée de vie et ont ainsi besoin d'un encadrement plus rapproché par une formation fonctionnelle. Ainsi les populations souhaitent bénéficier de formation dans les domaines de l'élaboration et la gestion de projets ; la gestion administrative et financière, la recherche de partenaires entre autres.

1-4 L'AMELIORATION DE LA PRODUCTION PASTORALE ET AGRICOLE

Cette action a pour but de relever le niveau des systèmes de production et par delà promouvoir une intégration agro-pastorale qui constitue une des préoccupations majeures de la population. Il s'agit de développer des stratégies d'aménagement de l'espace dans le cadre d'une gestion intégrée en vue de rétablir l'équilibre et les complémentarités entre milieux agraires et pastoraux.

↳ L'amélioration de la production animale

L'élevage connaît d'énormes difficultés dans cette zone. Avec la baisse de la pluviométrie qui a occasionné la disparition du fourrage et le tarissement des points d'abreuvement du bétail, les problèmes d'alimentation constituent une contrainte majeure à la production et à la reproduction du cheptel. A cela il faut ajouter les maladies du bétail.

Ainsi l'amélioration de la production passe par la sécurisation de l'aliment de bétail. Il faut ainsi aménager les couloirs de passage du bétail à l'aide d'espaces ligneuses qui produisent du fourrage, aménager les mares pour réduire les besoins en eau. Il

est nécessaire aussi d'améliorer l'accès aux produits vétérinaires et la sensibilisation/formation des éleveurs pour une meilleure suivie sanitaire du cheptel.

De même des aménagements appropriés peuvent permettre d'appliquer la régénération naturelle et artificielle des zones de parcours.

↳ **L'amélioration de la production agricole**

La production agricole a connu ces dernières années une baisse continue des rendements consécutives à la diminution de la pluviométrie, à la vétusté du matériel agricole, à l'insuffisance des intrants, à la dégradation de l'espace agricole.

Cette situation entraîne davantage la pauvreté chez les populations en accentuant le déficit vivrier. Pour renverser cette tendance négative, les populations ont souhaité les actions suivantes :

- la constitution de réserves de semences
- l'introduction de variétés améliorées à cycle court
- la lutte phytosanitaire pour éliminer les parasites
- l'amélioration de l'accès aux intrants et matériels agricoles par un système de crédit leur permettant d'acquérir des semences sélectionnées et matériels agricoles performants.

1.1 L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE POUR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

↳ **L'amélioration de la qualité des sols**

Le contexte agro-pédologique de la communauté rurale de Linkéring est assez favorable au développement agricole. Cependant le développement de pratiques culturales inadaptées se traduit progressivement par une baisse notable de leur fertilité entraînant une chute des rendements agricoles. Le défrichement et la destruction du couvert végétal en faveur de l'agriculture ont largement contribué à la dégradation des ressources pédologiques constituées de sols ferrugineux tropicaux sensibles à l'érosion hydriques. Cette baisse de la fertilité des sols s'explique par l'abandon des stratégies d'amendement de la terre. La fumure de l'espace, par parcage du bétail, ne se pratique plus de manière systématique. Seuls les champs de case bénéficient d'un apport de matière organique.

Cette action vise à redresser le niveau de fertilité des sols qui puisse assurer la reproductibilité durable des systèmes de production et permettre une amélioration des conditions de vie des populations rurales, tout en réduisant la vulnérabilité de la terre face aux multiples agressions. Par conséquent, les stratégies développées

doivent faire une large place aux systèmes agricoles intégrés se situant à l'interface entre l'agriculture, l'élevage et la foresterie.

↳ **La restauration du couvert végétal**

L'empiétement des exploitations agricoles sur les forêts classées menace le couvert végétal qui ne cesse de reculer. En effet on retrouve de nombreuses clairières dans ces forêts. A cela s'ajoute l'altération pluviométrique.

Les stratégies de restauration retenues portent essentiellement sur le reboisement à buts multiples. Il s'agit de promouvoir un aménagement polyvalent des ressources forestières en mettant au point des systèmes agro-forestiers appropriés fournissant à la fois du bois de feu, du bois d'œuvre, du fourrage. En plus du reboisement il faut aussi sensibiliser les populations de la nécessité de protéger la forêt en organisant des campagnes de sensibilisation contre les feux de brousse, la déforestation et la coupe abusive des arbres. Dans ce domaine, le PROGEDE développe une stratégie pertinente de gestion durable des ressources naturelles.

TABLEAU 15 : Synthèse des objectifs et activités du PLD de Linkéring

Domaine	Objectifs	Activités	Moyens
Pistes et communication	Désenclavement de la zone	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement de nouvelles pistes ; - Réhabilitation et entretien des pistes anciennes - Aménagement d'ouvrages de drainage et de franchissement - Mise en place de radios rurales, développement de la téléphonie rurale 	Appui Etat/ Partenaires au développement/populations locales
Accès à l'eau	Faciliter l'accès à l'eau potable Renforcer les disponibilités existantes	<ul style="list-style-type: none"> - fonçage de puits et forages - Amélioration du système d'exhaure - Renforcement des capacités techniques des comités de gestion des points d'eau ; - Entretien des points d'eau - Aménagement des mares et bas fonds, par récurage, pour une meilleure capitalisation des eaux de pluie ; - Reboisement du pourtour des mares 	- Appui technique et financier de l'Etat et des partenaires au développement Apport des populations (financier, matériels ou en main d'œuvre)
Promotion de la santé	Améliorer l'accès des populations aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement de postes et cases de santé - faciliter l'accès aux médicaments essentiels - mettre en place un personnel qualifié <p>Informer et sensibiliser sur la prévention de certaines maladies par le biais des relais</p>	Appui Etat/ Partenaires au développement
Accès à l'éducation	Relever le taux de scolarisation et le niveau d'instruction des populations	<ul style="list-style-type: none"> - construction des abris provisoires - équipement des salles de classes - création de classe d'alphabétisation - affectation de personnel enseignant - sensibilisation des populations pour qu'elles adhèrent à l'école 	Conseil rural/ Etat/ partenaires de l'école
Equipement socioculturel	Epanouissement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyer des initiatives économiques en faveur des jeunes (commerce, maraîchage etc) - construction d'aires de jeu - construction de foyer des jeunes polyvalent (bibliothèque, activités théâtrales etc) <p>Centre de formation professionnelle technique</p>	Conseil rural/ partenaires
Renforcement des capacités organisationnelles et équipements d'allègement des travaux de la femme	Renforcement des organisations paysannes Allègement des travaux des femmes	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à la construction d'Organisations Paysannes ; -Appui au développement de réseautage en suscitant des espaces de concertation et les échanges entre les collectivités locales, les organisations paysannes et les différents intervenants en milieu rural - Développer les capacités de réflexion, d'analyse et d'entrepreneuriat des leaders paysans par des formations appropriées - Faciliter l'accès au crédit aux OP - Développer des activités génératrices de revenus surtout pour les femmes - Acquisition de moulin/ batteuse/décortiqueuse - Mise en place d'équipements marchands (Marché, Boutiques villageoises etc) - Alphabétisation et formation technique fonctionnelles en faveur des OP 	Appui Etat/ Partenaires au développement/populations locales
Formation et appui institutionnel	Contribuer au renforcement des capacités institutionnelles des élus locaux	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation (en langue française notamment) - Formation sur le code des collectivités locales et compétences transférées - Formation sur la loi sur le Domaine National - Formation sur la tenue de l'état civil et des archives - Formation sur l'élaboration et exécution d'un budget - Formation en négociation partenariale - Formation en technique de communication participative - Formation en jeux des rôles <p>Formation en gestion technique et financière</p>	- appui financier de bailleurs de fonds acteurs locaux
Ressources pédologiques	Améliorer la qualité des sols	<ul style="list-style-type: none"> - Amendement organique et chimique - Pratique de la jachère - Rotation des cultures 	- Appui technique et financier de l'Etat et des partenaires au développement Apport des populations (financier, matériels ou en main d'œuvre)

Foresterie	Exploitation rationnelle des ressources végétales Régénération des espèces en voie de disparition	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre les feux de brousse - Equiper les Comités de lutte contre les feux de brousse - lutter contre la surexploitation des produits forestiers - préserver les forêts classées - mener des actions de reboisement multiples polyvalents (espèces agro-forestières) 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer le service des Eaux et Forêts pour lutter contre l'exploitation abusive -
Ressources fauniques	Préservation de l'écosystème et de l'habitat naturel des animaux	<ul style="list-style-type: none"> - lutter contre le braconnage - interdiction de chasse - protection des espèces 	Renforcer les moyens matériels des surveillants des parcs Sensibiliser les populations
Agriculture	Amélioration des rendements Auto suffisance alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Restaurer la fertilisation du sol par des techniques d'amendement appropriées. Le compost constitue une option à promouvoir car il répond au souci de valorisation des ressources naturelles - Mettre en place des opérations de reboisement avec des espèces fertilisantes qui permettraient non seulement aux sols de régénérer, mais aussi à la végétation de jouer un rôle protecteur dans le processus d'érosion qui affecte les sols. - Limiter les cultures sur brûlis - Encadrement technique des paysans - Faciliter l'acquisition de matériels adéquats, de semences de qualité et d'engrais - Octroi de crédits de campagne adaptés aux possibilités des populations 	Octroi de crédits de campagne adaptés aux possibilités des populations
Elevage	Améliorer la productivité de l'élevage	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la couverture sanitaire du bétail - Créer des parcs de vaccination - Introduire l'insémination artificielle - Amélioration génétique du bétail par croisement, introduction de nouvelles races pour augmenter la production bouchère et laitière - Augmentation des ressources alimentaires pour le bétail - l'enrichissement des parcours et la culture de fourragère ; - l'aménagement des mares qui constituent des points de polarisation ; - La matérialisation des couloirs de passage avec des espèces appréciées. - mettre en place des enclos et des gardiens pour lutter contre les vols de bétail 	Renforcer les moyens humains (vétérinaire, auxiliaires), matériels et financières Renforcer les capacités des éleveurs

II- OBJECTIFS STRATEGIQUES QUANTITATIFS

2.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE QUADRIENNAL

Elle concerne les actions jugées prioritaires par les populations pour les quatre années. La mise en œuvre de ces actions s'étale sur quatre ans conformément aux résultats attendus contenus dans le tableau suivant :

Tableau n° 16 : Objectifs stratégiques et opérationnels

Activités	Indicateurs	Résultats sur 4 ans	An 1	An 2	An 3	An 4	Localisation An 1
DESENCLAVEMENT							
Remblaiement	km	97	47 km	20	20	10	Lislam - Linkéring - Kalifourou Croisement Saré Woura - Tonguia, Aïnoumady
Réhabilitation de piste	km	71	15	20 km	16 km	20 km	Aïnoumady, Koel (même axe)
HYDRAULIQUE CONSERVATION ET GESTION DE L'EAU							
Fonçage de puits	nbre	20	5	6	4	5	Akane, Boumoune
Réhabilitation de forage	nbre	1	1	00	00	00	Aïnoumady Koundiama
Forages	nbre	5	1	1	1	2	
Adduction d'eau	ml	5000	00	1500	1000	2500	Linkéring
SANTE							
Réhabilitation de poste de santé	nbre	1	1	00	00	00	Linkéring
Réhabilitation de case de santé	nbre	10	3	3	2	2	Demba Niama, Thiès Pakane, Saré Woura, Koel, Lislam
Construction équipement de case de santé	nbre	4	2	2	00	00	Wadiyatoulaye, Koudiama
EQUIPEMENT MARCHAND							
Construction de marché	nbre	1	1	00	00	00	Linkéring
EDUCATION							
Construction de CEM (classes)	nbre	6	3	00	00	3	Linkéring
EQUIPEMENT SOCIO-EDUCATIVE							
Construction et équipement foyer des jeunes	nbre	1	1	00	00	00	Linkéring
Aménagement terrain de sport	nbre	4	1	1	1	1	Kalifourou, Linkéring
Centre de formation femmes	nbre	2	1	1	00	00	
AGR							
Maraîchage	ha	10	2	3	3	2	Linkéring , Sansankoto.
Moulins à mil	nbre	6	2	2	2	00	

2-2 MISE EN ŒUVRE DU PLD ET PARTENARIAT

Le processus de mise en œuvre du plan s'inscrit résolument dans le cadre de la décentralisation qui confère désormais, entre autres, toutes les compétences liées à la gestion des terroirs aux collectivités locales. Le Conseil Rural, qui est l'institution

chargée d'administrer la communauté rurale et d'impulser la participation des populations aux actions de développement, est la cheville ouvrière chargée de trouver les moyens d'opérationnalisation du plan. Celui-ci constitue un cadre de référence stratégique pour orienter leurs efforts dans la résolution des problèmes identifiés en matière de gestion des terroirs. Dans la perspective de sa mise en œuvre, il s'agira pour le Conseil Rural de s'atteler à la création et au renforcement d'un cadre dynamique et transparent de partenariat qui permettrait à toutes les forces locales de concourir à la réalisation des objectifs du plan. Il s'agira par ailleurs d'encadrer les promoteurs potentiels (structures villageoises et inter-villageoises) et de solliciter l'appui des partenaires au développement. Aussi, les mécanismes de partenariat gagneraient en efficacité en s'appuyant sur les regroupements de structures déjà existantes comme le cadre de concertation qui regroupe l'ensemble des acteurs du développement au niveau régional. Dans ce domaine, les stratégies actuelles de développement durable déjà initiées par de nombreux partenaires au développement (ONG, projets, organismes de développement) et qui mettent un fort accent sur l'implication des populations locales, offrent des espaces de concertation dans la recherche de ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre du plan. Pour l'essentiel, le partenariat devrait s'établir entre les acteurs principaux constitués des populations locales et les acteurs en appui chargés d'encadrer ou de financer les activités de ces dernières.

2-2-1 LES ACTEURS PRINCIPAUX

La mise en œuvre des actions doit s'appuyer sur le réseau de groupements et associations qui existent dans tous ces villages et qui peuvent servir de relais au développement : (GPF, ASC, Groupements de jeunes, Organisations religieuses, Comité Villageois de Développement (CVD, etc...)). L'étude de ces organisations présente un intérêt capital. En effet, de leurs performances dépend la capacité des ruraux à se prendre en charge. Ce constat est d'autant plus justifié que le potentiel de mobilisation des populations dans les actions de développement permet de mesurer le niveau de prise de conscience et de participation des populations dans les actions de développement.

Le Conseil Rural peut mettre en place des cadres de concertation pour permettre une large concertation de toute la population dans le processus d'un développement durable. La nouvelle Loi sur la Décentralisation, entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 1997, des efforts importants sont fait pour susciter et rendre opérationnel les Cadres de Concertation. ***Cette Loi permet à La Communauté Rurale de mettre en place***

des Cadres Consultatifs dont la composition et le mode de fonctionnement sont définis par une délibération du Conseil Rural.

2-2-2 LES ACTEURS EN APPUI

Dans le cadre institutionnel de partenariat, figurent les collectivités locales au premier rang desquelles, la région dirigée par **le Conseil Régional** et qui est consacrée par la décentralisation comme leader des collectivités territoriales dans le respect de l'autonomie et des attributions des communes et des communautés rurales. Ainsi la mise en œuvre du plan doit s'arrimer dans le cadre de la politique de développement économique et social, et d'aménagement du territoire définie au niveau régional.

Les autorités administratives, Gouverneur, Préfets, Sous-Préfets sont responsables de toutes les décisions en matière de développement dans le cadre des Comités Régional, Départemental et Local de Développement.

Les services techniques régionaux et les CERP, qui au niveau de la communauté rurale, constituent la structure technique locale pouvant répondre efficacement au besoin de développement à la base. Le CERP est composé d'une équipe polyvalente de techniciens du développement rural.

La contribution externe pour le développement de la CR concerne **les différents partenaires au développement** qui sont indiqués dans le tableau ci-dessous. Par ailleurs, la mise en place d'autres projets d'appui à la décentralisation et de lutte contre la pauvreté tels que le Programme des Services d'Appui aux organisations de producteurs(PSAOP), le Projet Fonds de Développement Social, le Projet de Lutte contre la Pauvreté augurent de nouvelles opportunités pour la mise en œuvre du plan.

La dynamique organisationnelle montre l'existence d'un cadre relationnel assez étoffé et animé par de multiples organisations à la base. Les ONG, les projets et autres structures ont consolidé une base de partenariat qui témoigne de la capacité des organisations à servir de relais efficaces dans la mise en œuvre d'actions de développement. En effet, beaucoup de partenaires au développement ont fortement participé au processus de renforcement des capacités organisationnelles locales pour concevoir et exécuter les programmes de développement. A une échelle

supérieure des efforts doivent être fournis pour susciter la mise en place d'organisations fédératives dans la perspective du désengagement des projets.

Tableau n° 17 : Les partenaires au Développement

Organismes	Activités ou domaines d'intervention
PROGEDE	Gestion durable des RN, élevage, Agriculture, foresterie, apiculture
SODEFITEX	Culture de coton, élevage, équipements agricoles, pistes
DYNA ENTREPRISE	Encadrement, financement
DDR	Agriculture
AIDES & ACTIONS	Appui matériel construction et équipement des écoles
CREDIT MUTUEL	Credit
PROMER	Financement des micro-entreprises (fabrication de savon, teinture)
ECOLIERS DU MONDE	Education